

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

REGARDS SUR LA PAYSANNERIE POINTELIÈRE À TRAVERS LE  
RECENSEMENT DE 1831

RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE, PROFIL APPLIQUÉE

PAR  
BÉNÉDICT NGUIAGAIN-LAUNIÈRE

10 SEPTEMBRE 2013

## REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord mes proches qui tout au long de mon parcours m'ont supporté moralement. Merci à ceux et celles qui ont accordé un temps précieux à lire et relire les trois chapitres de ce rapport de recherche.

Un merci tout particulier à mon ex-conjoint et ami, Donald. Grâce à tes encouragements et ton réconfort dans les moments difficiles, j'ai enfin terminé cette maîtrise. Je remercie mon oncle Innocent Kamwa, qui avec une solide formation en génie électrique, a toujours valorisé et jugé nécessaire les disciplines en sciences humaines. Tu as été une source d'inspiration dans la poursuite de mes études.

Finalement, je remercie sincèrement mon directeur de recherche, Martin Petitclerc, pour son assistance et ses directives. Sa collaboration étroite et constante m'a permis d'enrichir ma formation universitaire et de retrouver ma passion pour l'histoire. Je lui suis particulièrement reconnaissante pour son assiduité dans la correction de ce rapport de recherche dans les jours qui ont précédé la remise.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	v
RÉSUMÉ.....	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 Une historiographie d'abord traditionaliste et nationaliste.....	4
1.2 La «crise agricole» : un débat virulent.....	6
1.3 Présentation et critique des sources.....	9
1.4 Plan.....	13
1.5 Limites de la recherche.....	15
CHAPITRE II	
PAYSAGE RURAL ET PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DE LA PAROISSE DE POINTE-AUX-TREMBLES.....	17
2.1 Le terrain d'enquête.....	18
2.1.1 La paroisse de Pointe-aux-Trembles.....	19
2.1.2 Le système seigneurial.....	23
2.2 Portrait démographique de la paroisse.....	28
2.2.1 La côte, vecteur de peuplement.....	28
2.2.2 La croissance démographique.....	30
2.2.3 La composition ethnique et religieuse.....	33
2.3 La famille paysanne.....	35

**CHAPITRE III**

LES PRATIQUES AGRICOLES DE LA PAYSANNERIE POINTELIÈRE.....	40
3.1 La propriété foncière.....	41
3.1.1 Transmission du patrimoine.....	41
3.1.2 La superficie des terres.....	44
3.1.3 La répartition du sol pointelier selon les groupes socio- professionnels.....	49
3.2 Les activités agricoles.....	51
3.2.1 L'espace cultivé.....	52
3.2.2 La culture céréalier et maraîchère.....	54
3.2.3 Le cheptel.....	56
3.2.4 Les techniques agricoles et la proto-industrialisation.....	60
3.3 Structure socio-professionnelle au début des années 1830.....	63
CONCLUSION.....	70
BIBLIOGRAPHIE.....	73
ANNEXE: <i>Retour du recensement des paroisses de la Longue-Pointe et de la Pointe-aux-Trembles 1831</i> .....	79

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau	Page
<b>CHAPITRE II</b>	
2.1 Évolution démographique comparée de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, de Montréal et du Bas-Canada.....	33
2.2 Taux comparés de natalité, de nuptialité et de mortalité entre la paroisse de Pointe-aux-Trembles et la moyenne québécoise.....	35
2.3 Composition ethnique de la paroisse de Pointe-aux-Trembles d'après le nom des chefs de ménages et l'appartenance religieuse.....	37
2.4 Composition religieuse de la paroisse de Pointe-aux-Trembles en 1831.....	38
2.5 Répartition de la population selon leur âge et leur statut civil dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles en 1831.....	40
<b>CHAPITRE III</b>	
3.1 Poids relatif des différents groupes de mutations foncières par décennie.....	47
3.2 Répartition de la propriété foncière dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles.....	53
3.3 Ventilation de la propriété foncière pointelière selon le groupe socioprofessionnel des propriétaires de biens-fonds en 1831.....	55

3.4 Proportion de l'espace cultivée selon les catégories de propriétaires.....	60
3.5 Répartition des cultures dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles au cours de l'année 1830.....	61
3.6 Répartition du bétail dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles en 1831.....	64
3.7 Nombre de ménages selon le nombre d'animaux possédés pour chacune des espèces animales en 1831. Total de 177 chefs de famille.....	65
3.8 Nombre d'animaux de chaque espèce selon le nombre d'arpents possédés par les chefs de famille. Total de 177 chefs de familles.....	66
3.9 Structure socio-professionnelle dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles d'après les chefs de ménages (1831).....	73

## **LISTE DES FIGURES**

Figures	Page
<b>CHAPITRE II</b>	
1 Plan de la paroisse de Pointe-aux-Trembles et Longue-Pointe, 1879.....	20
2 Le système des côtes sur l'île de Montréal en 1834 d'après André Jobin.....	32

## RÉSUMÉ

Ce rapport de recherche s'intéresse à l'étude de la socio-économie de la paroisse de Pointe-aux-Trembles dans la première moitié du XIXe siècle. Plus précisément, il est question de comprendre comment la paysannerie pointelière s'est adaptée aux changements socio-économiques de son époque.

Le premier chapitre dresse un bilan historiographique de la situation et de l'évolution de l'agriculture bas-canadienne dans la première moitié du XIXe siècle. La problématique y est ensuite présentée. Le second chapitre s'intéresse à l'étude du paysage rural et au portrait démographique de la paroisse de Pointe-aux-Trembles afin de comprendre l'ensemble des comportements démographiques des habitants de cette paroisse au cours de la période étudiée. Le troisième et dernier chapitre s'intéresse aux transformations dans les pratiques agricoles qui ont marquées l'agriculture pointelière afin de valider ou non la chronologie de ces transformations identifiée par Lise St-Georges pour la paroisse de Pointe-aux-Trembles dans la période étudiée.

Une telle recherche s'inscrit dans une perspective d'une histoire encore mal connue de la paroisse de Pointe-aux-Trembles et contribue à l'historiographie portant sur l'agriculture bas-canadienne.

MOTS-CLÉS: pointe-aux-trembles, recensement 1831, crise agricole, bas-canada.

## INTRODUCTION

Au tournant des années 1960, une nouvelle interprétation de l'évolution de l'agriculture du monde rural québécois marque l'historiographie bas-canadienne. À partir de ce moment, cette historiographie est structurée d'un vif débat concernant la notion de «crise» agricole au Bas-Canada. Au cours des années, on constate que le problème de l'agriculture des années 1800-1850 ne cesse d'être traité et analysé différemment, principalement en matière d'hypothèses, de méthodes et de sources.

Bien que les recherches aient grandement avancé depuis les dernières décennies, il reste encore énormément de travail à faire avant de pouvoir fournir une interprétation complète et satisfaisante du monde rural québécois dans la première moitié du XIXe siècle. Tel est aussi le cas pour l'histoire de la paroisse de Pointe-aux-Trembles. Malgré les études de plus en plus nombreuses sur le monde rural québécois, la paroisse de Pointe-aux-Trembles demeure très peu étudiée par l'historiographie québécoise.

Nous présentons et analysons dans ce rapport de recherche une source nouvelle, longtemps considérée perdue par l'historiographie. Il s'agit du recensement manuscrit et nominatif de 1831 de la paroisse de Pointe-aux-Trembles. Il a été découvert suite à la mise en inventaire et au traitement archivistique des archives paroissiales de Pointe-aux-Trembles qui a débuté en 2006 par les bénévoles de l'Atelier d'histoire de cette paroisse. L'apport de cette source est significatif pour le développement de l'histoire rurale de Pointe-aux-Trembles et de la région de Montréal. Notre objectif, dans le cadre restreint du rapport de recherche en histoire appliquée, est donc d'effectuer une première analyse de cette source afin d'en

identifier le potentiel à la lumière des principales questions historiographiques relatives à l'histoire rurale de la première moitié du XIXe siècle.

Pour ce faire, le premier chapitre dresse un bilan historiographique de la situation et de l'évolution de l'agriculture bas-canadienne dans la première moitié du XIXe siècle. Ce bilan est suivi de la présentation de la problématique. Le chapitre se termine avec le dévoilement de la méthodologie utilisée pour réaliser ce rapport de recherche.

Le chapitre suivant s'intéresse quant à lui à l'étude du paysage rural et au portrait démographique de la paroisse de Pointe-aux-Trembles. Cette étude nous permettra de comprendre les comportements démographiques des habitants de cette paroisse au cours de la période 1790-1871. Nous serons ensuite en mesure d'identifier la structure socio-professionnelle pour la décennie 1830.

Le dernier chapitre s'attarde à l'étude des transformations dans les pratiques agricole qui ont marqué l'agriculture pointelière au cours de la période 1800-1850. L'objectif est de valider ou non la chronologie de ces transformations identifiées par Lise St-Georges. Comme nous le verrons, cette dernière a ouvert dans les années 1990 un important chantier de recherches sur la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Une telle recherche s'inscrit dans une perspective d'une histoire encore mal connue de la paroisse de Pointe-aux-Trembles et contribue à l'historiographie portant sur l'agriculture bas-canadienne. Bien que notre ambition soit de présenter une source dont le potentiel est tout à fait considérable pour l'avancement de la recherche pour l'histoire du monde rural québécois, le temps pour réaliser le présent rapport de recherche ne nous permet pas d'approfondir davantage sur le sujet. Il s'agit d'un bref saut dans l'étude de la socio-économie de la paroisse de Pointe-aux-Trembles. Il en revient donc à d'autres d'approfondir l'analyse en s'appuyant sur les quelques pistes de recherche et de réflexion qui se dégagent de ce travail.

## CHAPITRE 1

### HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE

Depuis 1960, l'historiographie portant sur l'agriculture bas-canadienne des années 1800 à 1850 a considérablement évolué. La notion de «crise agricole» qui avait été élaborée pour expliquer la situation et l'évolution de l'agriculture dans les seigneuries de la vallée du Saint-Laurent a suscité un vif débat dans les années 1970. En novembre 1994 se tenait à l'Université Laval un colloque en l'honneur de Jean Hamelin, historien ayant apporté une importante contribution dans l'élaboration de l'interprétation sur la «crise agricole». Dans les actes de ce colloque, Alain Laberge présente un bref bilan de l'évolution qu'a connue l'historiographie sur l'agriculture bas-canadienne depuis 1960<sup>1</sup>. Son article qui vise «moins à départager les avis divergents sur le fond du débat qu'à cerner les transformations survenues dans la manière de traiter le problème de l'agriculture des années 1800-1850, principalement en matière de sources et de méthodes»<sup>2</sup> permet de bien saisir les principales tendances historiographiques sur le sujet avant 1994. Après avoir fait un bilan de l'historiographie québécoise sur l'agriculture bas-canadienne de la première moitié du XIXe siècle, nous présenterons notre problématique ainsi que les sources archivistiques et l'approche méthodologique utilisée.

---

<sup>1</sup>Alain Laberge, «Crise, malaise et restructuration : l'agriculture bas-canadienne dans tous ses états» dans Yves Roby, Nive Voisine et Jean Hamelin, *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p.119-130.

<sup>2</sup>*Ibid.*, p.119.

## 1.1 Une historiographie d'abord traditionaliste et nationaliste

Avant les années 1960, l'agriculture canadienne avait été peu étudiée par l'historiographie. Selon Jean Blain, deux facteurs expliquent le caractère limité de cette historiographie sur l'agriculture du Bas-Canada : l'intérêt plus marqué des historiens pour l'histoire de la Nouvelle-France ainsi que les retards considérables de l'histoire économique et sociale du Québec<sup>3</sup>. Effectivement, «dans une problématique de l'histoire qui privilégiait les dimensions politiques et nationales, la colonisation française de la vallée du Saint-Laurent s'est vite imposée comme une période close, renfermée sur elle-même et qui ne rejoignait le présent qu'en ce qu'elle contenait le précieux dépôt des origines de la nation canadienne-française»<sup>4</sup>. Les chercheurs accordent donc bien peu de place aux dimensions sociale et économique de la société rurale dans son interprétation de l'histoire québécoise avant les années 1950.

Les premiers travaux sur l'agriculture bas-canadienne ont été rédigés par les auteurs anglophones Robert Leslie Jones<sup>5</sup> et W. H. Parker<sup>6</sup> qui proposent une première image du monde rural traditionnel dans le Bas-Canada. Tandis que Jones introduit le concept de «crise agricole» pour expliquer la situation de l'agriculture dans les seigneuries de la vallée du Saint-Laurent dès 1815, Parker attribue cette crise à une épidémie de la mouche à blé. Ces premières recherches insistent conséquemment sur une crise agricole qui serait spécifique à la société bas-canadienne. Selon Jones, la réforme en profondeur de l'agriculture bas-canadienne

---

<sup>3</sup>Jean Blain, «Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no 1, 1972, p.3-31.

<sup>4</sup>*Ibid.*, p. 5.

<sup>5</sup>Robert Leslie Jones, «Agriculture in Lower Canada, 1792-1815», *Canadian Historical Review*, Vol. 27, no 1, 1946, p.33-51.

<sup>6</sup>W. H. Parker, «A New Look at Unrest in Lower Canada in 1830's», *Canadian Historical Review*, Vol. 40, no 3, 1959, p.209-218.

n'apparaît qu'à partir de 1850 avec l'ouverture de marchés diversifiés chez nos voisins américains<sup>7</sup>. Pour Parker, la modernisation de l'agriculture est aussi provoquée par la diversification des marchés après 1850 suite à l'industrialisation et l'urbanisation du Bas-Canada.

N'ayant pas vraiment suscité l'intérêt des historiens, la question agricole bas-canadienne demeure jusque-là très peu documentée. La thèse de doctorat en histoire économique de Maurice Séguin<sup>8</sup>, soutenue en 1947 et publiée en 1970, fait figure de référence dans l'historiographie sur le sujet. L'auteur soutient qu'il y a eu un repliement agricole des Canadiens français après la Conquête sur une terre peu «rémunératrice». Si les années 1760 à 1820 sont marquées par une détérioration graduelle de la situation, 1820 marque le début d'une véritable «crise agricole». Déclenchée par la fermeture des uniques marchés disponibles en Angleterre, cette crise se caractérise par une terre devenue improductive (techniques déficientes et monoculture), rare ou inaccessible (spéculation des terres) et peu rentable (demande intérieure faible, demande extérieure changeante et concurrence avec les Américains). En bref, pour Séguin, «les paysans canadiens, placés dans une telle situation, n'éprouvent pas la tentation de produire davantage et ne sentiront pas la nécessité de redresser leur agriculture déficiente»<sup>9</sup>.

Selon Laberge, cette première analyse globale de l'agriculture bas-canadienne a été très importante: «non seulement elle constitue un des piliers de l'argumentation de l'École de Montréal dans le débat sur les conséquences de la Conquête sur la destinée des Canadiens français, mais elle va devenir une référence obligée pour tous

---

<sup>7</sup>Robert Leslie Jones, «French-Canadian Agriculture in the St.Lawrence Valley, 1815-1850», *AH*, 16, 1942, p.148.

<sup>8</sup>Maurice Séguin, *La «nation canadienne» et l'agriculture (1760-1850)*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1979, 279p.

<sup>9</sup>*Ibid.*, p.114.

les futurs chercheurs intéressés aux questions agraires de la première moitié du XIXe siècle»<sup>10</sup>.

Une toute nouvelle interprétation de la «crise agricole» bas-canadienne apparaît dans les années 1960. Présentée par deux historiens de l'Université Laval, Jean Hamelin et Fernand Ouellet<sup>11</sup>, cette nouvelle interprétation de la «crise agricole» bas-canadienne reprenait quelques pans de l'historiographie traditionnelle qui associe cette «crise» de l'époque à l'aversion des paysans bas-canadiens et leur conservatisme profond en matière de pratiques agricoles. Rejetant l'explication d'une crise causée par des facteurs externes, comme la mouche à blé ou la baisse de la demande internationale, Hamelin et Ouellet font remonter le début de la «crise agricole» et situent le début des problèmes de l'agriculture dans les seigneuries du Bas-Canada au tournant du XIXe siècle<sup>12</sup>. Ainsi, les rébellions de 1837-1838 apparaissent comme une «réponse détournée aux problèmes posés par l'action conjointe des tensions démographiques et de la crise agricole»<sup>13</sup>. Bien que les travaux d'Hamelin<sup>14</sup> et Ouellet<sup>15</sup> publiés entre 1960 et 1966 constituent un véritable avancement dans l'historiographie sur le sujet, les historiens qui les succèdent ne tardent pas à repérer quelques lacunes sur le plan de leur méthodologie, particulièrement au niveau de la critique des sources.

---

<sup>10</sup>Alain Laberge, *op.cit.*, p.120.

<sup>11</sup>Fernand Ouellet et Jean Hamelin, «La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837», *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 41, no 1, 1962, p.17-33; Jean Hamelin et Fernand Ouellet, «Le mouvement des prix agricoles dans la province de Québec, 1760-1851», dans Claude Galarneau et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVIe au XXe siècle*, Québec, Presses de l'université Laval, 1966, p.35-48; Jean Hamelin et Fernand Ouellet, «Les rendements agricoles dans les seigneuries et les cantons du Québec : 1700-1850», dans Claude Galarneau et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVIe au XXe siècle*, Québec, Presses de l'université Laval, 1966, p.81-120.

<sup>12</sup>Fernand Ouellet et Jean Hamelin, *loc.cit.*, 1962, p.20.

<sup>13</sup>*Ibid.*, p.31.

<sup>14</sup>Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, 3<sup>e</sup> édition, Québec, Presses de l'Université Laval, 1960.

<sup>15</sup>Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et conjonctures*, Montréal, Fides, 1966, 639p.

## 1.2 La «crise agricole» : un débat virulent

Rejetant l’interprétation de Ouellet et Hamelin, les travaux conjoints de l’économiste Gilles Paquet et de l’historien Jean-Pierre Wallot<sup>16</sup> sur l’agriculture bas-canadienne constituent la principale interprétation qui remet en question la notion de «crise». Contrairement à Hamelin et Ouellet, ceux-ci considèrent plutôt le début du XIXe siècle comme une période de «restructuration et de modernisation de l’ensemble de la socio-économie»<sup>17</sup> du Bas-Canada. Leur thèse repose sur la rationalité d’habitants de plus en plus sensibles aux signaux du marché, de véritables «agents économiques» dont la priorité est de maximiser leurs intérêts en participant à un marché intérieur en expansion<sup>18</sup>. Pour les auteurs, la baisse des exportations de blé du Bas-Canada qui marque le début du XIXe siècle est causée par deux facteurs précis : les montées et les chutes de la demande extérieure et l’affaissement des rendements agricoles. Leur objectif sera donc d’expliquer la transformation des pratiques agricoles bas-canadiennes dans un contexte économique en mutation.

Comme on peut le constater, et tel que le mentionne Alain Laberge, le débat sur la crise agricole de la première moitié du XIXe siècle «consiste en fait en la confrontation de deux perspectives globales de toute la période 1790-1840, inconciliables tant leurs fondements scientifiques et idéologiques diffèrent»<sup>19</sup>. Tandis que les uns partagent la vision d’une pratique agricole mal intégrée au marché évoluant vers une «crise», les autres, qui en contestent l’existence, considèrent cette

---

<sup>16</sup>Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, «Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812 : éléments pour une réinterprétation», *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 26, no 2, 1972, p.185-237.

<sup>17</sup>Alain Laberge, *op.cit.*, p. 122.

<sup>18</sup>Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, *loc.cit.*, 1972, p.203-205.

<sup>19</sup>Alain Laberge, *op.cit.*, p. 122-123.

même pratique comme une activité économique rationnelle capable de répondre positivement à la demande.

Ouellet<sup>20</sup> avait introduit plusieurs nouvelles sources telles que les données tirées des dîmes, de la rente en nature ou même des quêtes qui ont durablement marqué l'historiographie. Mais la nouvelle interprétation de Paquet et Wallot exigeait de nouvelles sources afin de valider les nouvelles hypothèses.

Paquet et Wallot feront ainsi une large utilisation de l'inventaire après décès<sup>21</sup>. Avec l'utilisation de cette nouvelle source qui permet désormais de «situer l'analyse, non plus à une échelle globale, mais à l'échelon de l'habitant, du producteur agricole lui-même»<sup>22</sup>, et d'en montrer ainsi la rationalité économique. Les deux auteurs peuvent explorer plusieurs nouveaux thèmes de l'histoire agricole, tels que les structures sociales et les niveaux de richesse, la stratégie de morcellement foncier de l'habitant et la montée du crédit dans les campagnes. Cette nouvelle source sera au centre de plusieurs travaux sur l'histoire de l'agriculture par la suite.

Après 1980, plusieurs nouveaux chercheurs contribueront au développement de l'histoire rurale bas-canadienne. Parmi ceux-ci on compte Christian Dessureault<sup>23</sup>, Allan Greer<sup>24</sup>, Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin<sup>25</sup>. Au début

---

<sup>20</sup>Fernand Ouellet, *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise HMH (coll. Cahiers du Québec/Histoire), 1972, 379p.

<sup>21</sup>Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, «Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIXe siècle : préliminaires à une analyse», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 2, 1976, p.163-163.

<sup>22</sup>Alain Laberge, *op.cit.*, p. 123.

<sup>23</sup>Christian Dessureault, «L'inventaire après décès et l'agriculture bas-canadienne», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, vol. 17, 1983, p.127-138.

<sup>24</sup>Allan Greer, *Peasant, Lord and Merchant. Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840*, Toronto, University of Toronto Press, 1985, 304p.

<sup>25</sup>Serge Courville, Jean-Claude Robert, Normand Séguin, «Le pays laurentien au XIXe siècle, les morphologies de base», *Atlas historique du Québec*, PUL, Sainte-Foy, 1995, 171p; Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin, «Population et espace rural au Bas-Canada : l'exemple de l'axe laurentien dans la première moitié du XIXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no 2, 1990, p.243-262; Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin, «The Spread of

des années 1980, Serge Courville<sup>26</sup> remet également en question la thèse de la crise agricole du Bas-Canada. Bien qu'un malaise agricole a bel et bien existé dans la première moitié du XIXe siècle, la réflexion géo-historique de Courville appelle à une meilleure compréhension des variations régionales tout en s'inscrivant en continuité avec le postulat de Paquet et Wallot, soit que «l'habitant répondait positivement au marché par une transformation profonde de son système de production»<sup>27</sup>. Courville a par ailleurs grandement utilisé la source qui est au cœur de la présente recherche, soit le recensement nominatif de 1831.

Enfin, n'oublions pas de souligner la toute récente synthèse historique de la région de Montréal réalisée sous la direction de Dany Fougère<sup>28</sup>. Publié dans la collection «Les régions du Québec» et rédigé en deux tomes dans le cadre du Chantier des histoires régionales de l'IRNS, l'ouvrage, avec une approche inspirée de la géographie humaine et de l'histoire environnementale, permet de comprendre les transformations profondes qui ont marqué l'évolution de cette région de ses origines à nos jours. Plus précisément, c'est le chapitre de Stéphane Castonguay<sup>29</sup> qui s'inscrit dans l'historiographie sur l'agriculture bas-canadienne du XIXe siècle. S'intéressant aux rapports qui existaient entre la ville et la campagne, Castonguay examine «les caractéristiques de la structure agraire changeante de l'île de Montréal et ses incidences sur le paysage agricole, défini à partir d'emblavures, de cultures et d'animaux, puis étudie les institutions d'encadrement d'une agriculture dynamique et sa desserte du marché urbain»<sup>30</sup>. Ainsi, l'histoire de l'agriculture sur l'île de Montréal

<sup>26</sup>Rural Industry in Lower Canada, 1831-1851», *Journal of the Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada*, nouvelle série, no 2, 1990, p.43-70.

<sup>27</sup>Serge Courville, «La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 24, 1980, no 62, p.193-223; no 63, p.385-428.

<sup>28</sup>Serge Courville, *loc.cit.*, p.221.

<sup>29</sup>Dany Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 1600p.

<sup>30</sup>Stéphane Castonguay, «Agriculture et société urbaine sur l'île de Montréal» dans Dany Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p.569-611.

<sup>30</sup>*Ibid.*, p.571.

que nous présente l'auteur «ne se lit pas comme un long déclin ou un abandon graduel à la marge, mais plutôt comme une transformation de pratiques d'occupation du sol et une réinvention de rapports à un environnement agricole façonné par l'activité humaine»<sup>31</sup>.

Notre programme de recherche s'appuie sur les travaux qui ont été menés par Lise St-Georges au tournant des années 1990, dans la foulée d'un projet de thèse de doctorat qui est resté inachevé. S'intéressant aux transformations que connaît la société rurale de Pointe-aux-Trembles entre 1781 et 1871, St-Georges s'attarde principalement à l'analyse de la paysannerie pointelière au cours du XIXe siècle. Tout comme Paquet, Wallot et Castonguay cette dernière ne considère pas l'existence d'une «crise» agricole bas-canadienne dans ses travaux. Son hypothèse ne reprend aucunement le concept de «crise» mais plutôt une vision de restructuration et de modernisation de la paroisse de Pointe-aux-Trembles dès le début du XIXe siècle.

Le présent rapport de recherche s'inspire essentiellement des deux articles suivants de cette auteure : «Transformations de la société rurale dans l'espace périurbain montréalais : Pointe-aux-Trembles, 1781-1871»<sup>32</sup> et «Transaction foncières dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal entre 1821 et 1861»<sup>33</sup>. Dans ses études de la société paysanne de Pointes-aux-Trembles des années 1781-1871, l'auteur démontre que, contrairement à ce que l'historiographie traditionnelle tentait de montrer, l'habitant pointelier du XIXe siècle semble bel et bien s'adapter aux changements de son époque. Il s'agit d'ailleurs des deux seules

---

<sup>31</sup>*Ibid.*, p.611.

<sup>32</sup>Lise St-Georges, «Transformations de la société rural dans l'espace périurbain montréalais : Pointe-aux-Trembles, 1781-1871» dans G. Bouchard et J. Goy (dir.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIIe-XXe siècle)*, Actes du colloque d'histoire comparée France-Québec de Montréal, Chicoutimi et Paris, SOREP et É.H.E.S.S, 1990, p.285-292.

<sup>33</sup>Lise St-Georges, «Transactions foncières dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal entre 1821 et 1861» dans R. Bonnain, G. Bouchard et J. Goy (dir.), *Transmettre, hériter. Succéder. La reproduction familiale en milieu rural France-Québec XVIIe-XXe siècle*, Actes du colloques d'histoire comparée France-Québec, 1992, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992, p.91-99.

études d'importance qui traitent concrètement de l'agriculture pointelière. Le recensement de 1831, comme nous le verrons, permet d'éclairer plusieurs questions posées par St-Georges dans ses travaux, et par le fait même d'autres questions évoquées par les historiens du monde rural bas-canadien.

### 1.3 Présentation et critique des sources

Afin d'effectuer une telle analyse, la principale source utilisée a été le recensement manuscrit et nominatif de 1831 de la paroisse de Pointe-aux-Trembles qui a donc été retrouvé dans les archives paroissiales par les bénévoles de l'Atelier d'histoire de cette paroisse. Il s'agit du second recensement de la paroisse à avoir été effectué depuis le début du XIXe siècle. En fait, huit recensements officiels ont été effectués au Québec pour le XIXe siècle : 1825, 1831, 1844, 1851, 1861, 1871, 1881, 1891<sup>34</sup>.

Nous avons déjà évoqué pourquoi la valeur de ce recensement est significative. Bien que les registres paroissiaux de la paroisse rurale de Pointe-aux-Trembles soient pour la plupart complets, il en allait tout autrement pour les recensements de la première moitié du XIXe siècle. Comme le démontre l'étude de Claude Pronovost et Lise St-George qui porte sur l'identification des marchands ruraux dans six paroisses de la plaine de Montréal entre 1831 et 1861<sup>35</sup>, les

<sup>34</sup>Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, «Un recensement et son recenseur : le cas de Montréal en 1825», *Archives*, vol 8, no 2, p.29.

<sup>35</sup>Claude Pronovost et Lise St-Georges, «L'identification des marchands ruraux dans six paroisses de la plaine de Montréal, 1831 à 1861», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 2, 1988, p.246.

recensements manuscrits de 1831 et de 1842 de la paroisse rurale de Pointe-aux-Trembles demeuraient jusqu'à tout récemment introuvables. La découverte récente du recensement manuscrit de 1831 de la paroisse permet conséquemment l'avancement de la recherche historique après les premières recherches effectuées par Lise St-Georges au tournant des années 1990.

Devant l'absence de recensements nominatifs pour la paroisse en 1831 et 1842, Lise St-George a eu recours à d'autres sources afin de pouvoir analyser les transformations de la paysannerie de Pointe-aux-Trembles entre 1781 et 1871. L'auteure n'a donc eu d'autre choix que de «recourir à l'utilisation des actes notariés, dont les inventaires après décès, les donations et les baux à ferme, pour comprendre la nature de l'activité agricole et les comportements de la paysannerie de cette paroisse»<sup>36</sup>. La présente étude constitue une contribution à la réflexion sur la société pointelière de la première moitié du XIXe siècle en complétant les pistes de recherches et de réflexions avancées par Lise St-Georges à l'aide du recensement de 1831. Afin de respecter les limites de l'exercice du rapport de recherche, notre étude se concentre uniquement sur le dénombrement de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Intitulé «Retour du recensement des paroisses de la Longue-Pointe et de la Pointe-aux-Trembles 1831», le recensement dénombre la population des deux paroisses. Réalisé en vertu d'un acte de la législature bas-canadienne pour valider le découpage électoral de 1829<sup>37</sup>, il s'agit du second recensement de la paroisse à avoir été effectué depuis le début du XIXe siècle. La tenue des recensements était normalement effectuée par des commissaires qui, nommés par le gouverneur, pouvaient parfois être aidés par les officiers de milice ou des chemins<sup>38</sup>. Ils réalisaient les dénombrements en suivant des instructions précises et devaient fournir quatre copies : l'une pour le curé de chaque paroisse et les trois autres pour le

<sup>36</sup>Lise St-Georges, loc.cit., 1990, p.286.

<sup>37</sup>Serge Courville, «Rente déclarée payée sur la censive de 90 arpents au recensement nominatif de 1831 : méthodologie d'une recherche», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, no 70, 1983, p.44.

<sup>38</sup>Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, loc.cit., p.29.

gouvernement<sup>39</sup>. Le recensement des paroisses de Longue-Pointe et de Pointe-aux-Trembles a été effectué par l’«un des commissaires pour le comté de Montréal». Il est possible de l’identifier puisque l’on retrouve sa signature au bas des deux recensements, il s’agit d’un certain M. George Dupré. Le destinataire est également clairement identifié. En première page du document on retrouve la mention suivante : «Copie pour Messire Durocher, Curé de la paroisse de la Longue Pointe et de la Pointe aux Trembles».

Outre le nombre d’habitants au sein des deux paroisses, on retrouve dans une première partie de ce recensement les informations suivantes sur chaque famille : le nom et la profession du chef de famille, le nom du propriétaire des biens fonds, le nombre total de personnes dans chaque foyer et temporairement absentes de la province, le sexe, l’âge et le statut civil de chaque membre, le nombre de sourds et muets, d’aveugles, d’insensés, l’appartenance religieuse de chacun (Église d’Angleterre ou d’Écosse, catholiques, méthodistes, presbytériens, congrégationalistes, baptistes ou juifs), l’activité économique principale (agriculture ou commerce et négocios), et finalement, le nombre des «serviteurs employés comme fermiers», c’est-à-dire des travailleurs qui étaient, un peu comme les apprentis, entretenus sur la propriété de leur employeur.

Une seconde partie du recensement fournit d’autres types de données concernant les récoltes et avoirs de chaque ménage ainsi que les institutions et industries existantes au sein des paroisses : le nombre d’âcres ou d’arpents de terres occupées et cultivées, le nombre de minots de blé, pois, avoine, orge, seigle, blé d’inde, patates et blé de sarrazin récoltés, le coût moyen de la rente en argent sur les terres tenues par chaque famille à titre de cens, le nombre de bêtes possédées. Enfin, le recensement contient des informations générales sur la paroisse soit le nombre de

---

<sup>39</sup>*Ibid.*

collèges, académies, couvents, écoles élémentaires, auberges (ou maisons publiques) et toutes autres industries.

Le recensement des deux paroisses a été effectué en dénombrant les habitants selon les principales «côtes» qui constituaient les paroisses : la côte de la Longue-Pointe et celle de Saint-François pour la première paroisse, et celles de la Pointe-aux-Trembles et de Saint-Léonard pour la seconde. La grande majorité des habitants des deux paroisses sont des cultivateurs de confession catholique qui gagnent leur subsistance par les travaux de l'agriculture. Ils habitent le territoire seigneurial et le cens et la rente seigneuriale, qui étaient traditionnellement confondus, étaient fixés à un «1/2 sol» et à «une pinte de bled» pour chaque arpent en superficie.

Puisqu'il comporte des informations démographiques, agricoles et sur les équipements de services, le recensement nominatif de 1831 se veut plus complet et systématique que le premier recensement du XIXe siècle, celui de 1825. Cependant, le recensement manuscrit de 1831 ne permet pas de dessiner le portrait de l'ensemble de la paroisse puisqu'il ne relève le nom que des chefs de famille contrairement à celui de 1851 qui identifie clairement l'ensemble des individus qui componaient le ménage.

Bien que les recensements canadiens représentent l'une des sources les plus riches pour mieux connaître la société bas-canadienne du XIXe siècle, l'une des principales lacunes de cette source découle de l'absence ou de la pauvreté «des instructions laissées aux recenseurs d'où un risque d'erreur très grand et aussi des variations très grandes d'une région à l'autre, la qualité du recensement dépendant de la personnalité du recenseur»<sup>40</sup>. Malgré l'irrégularité des recensements et les données souvent approximatives et erronées, ces dénombrements représentaient un outil de base indispensable pour l'administration du Bas-Canada et permettent certainement d'illustrer un portrait général de la population au cours du XIXe siècle.

---

<sup>40</sup>*Ibid.*, p.34.

## 1.4 Plan

Dans son étude préliminaire, Lise St-Georges propose «d’identifier des pistes de recherches et de réfléchir à quelques-uns des éléments de changements»<sup>41</sup> qui ont marqué la société paysanne de Pointe-aux-Trembles. Cette dernière présente son étude de la façon suivante :

Dans notre thèse, nous aborderons les aspects de la démographie, de la structure foncière, des changements dans la nature des productions agricoles, dans les rendements, dans le matériel aratoire et dans le cheptel. Au cours du dépouillement, il est apparu fondamental de fouiller, de questionner des facettes moins palpables, moins quantifiables de la société paysanne, dont la perception qu’elle a d’elle-même dans un contexte de mutations socio-économiques; et celle qu’elle développe face au rapport avec la propriété de la terre<sup>42</sup>.

Afin de dégager quelques éléments d’analyse du recensement de 1831, la présente méthodologie de travail propose une approche passant par deux enquêtes complémentaires menées dans deux directions spécifiques, largement inspirées des pistes ouvertes par St-Georges. Tout d’abord, à l’aide du recensement de 1831 et des données fournies dans les deux études de Lise St-Georges, nous présentons les grandes caractéristiques de la paroisse. Afin de pouvoir dresser un portrait représentatif de la paysannerie de Pointe-aux-Trembles, il est primordial de s’intéresser aux éléments démographiques et à la superficie du territoire donné. Cela nous permettra de comprendre une partie des comportements démographiques de

---

<sup>41</sup>Lise St-Georges, *op.cit.*, 1990, p.286.

<sup>42</sup>*Ibid.*

laparoisse et de fournir un aperçu de la structure socio-professionnelle de la société de Pointe-aux-Trembles au cours de la première moitié du XIXe siècle.

En second lieu, une étude de la structure foncière et des activités agricoles de la paroisse de Pointe-aux-Trembles dans les années 1830 est effectuée. À partir du recensement de 1831 de la paroisse, nous sommes en mesure d'analyser certains aspects de la structure économique et sociale de paroisse à cette période donnée. L'étude de la propriété foncière et des activités agricoles que nous effectuons pour la paroisse de la Pointe-aux-Trembles s'inspire de l'analyse que l'historien Christian Dessureault a réalisée sur la société rurale maskoutaine durant les années 1800-1830<sup>43</sup>. Tout comme ses prédecesseurs Gilles Paquet, Jean-Pierre Wallot et Serge Courville, Christian Dessureault adhère au concept de modernisation de l'appareil économique et social bas-canadien au début du XIXe siècle. Pour le démontrer, il travaille essentiellement avec le recensement nominatif de 1831 et les inventaires après décès de la période. Pour les fins du présent rapport, nous utilisons également le recensement de 1831 en y ajoutant les données fournies par Lise St-Georges tirées des actes notariés<sup>44</sup>. Fournissant des informations importantes sur la nature des différents secteurs d'activité dans l'économie rurale, sur la hiérarchie sociale, et sur l'évolution de la propriété foncière et des fortunes mobilières tant dans le temps que dans l'espace, les données du recensement nominatif de 1831 sont des indices indispensables afin d'évaluer les tendances et les caractéristiques de l'économie de la paroisse de Pointe-aux-Trembles dans les années 1830.

---

<sup>43</sup>Christian Dessureault, «Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 3, 1989, p.359-387.

<sup>44</sup>L'identification des inventaires après décès a été réalisée grâce aux instruments de recherches qui ont été réalisés dans le cadre de projets de recherches dirigés par Dessureault, Dickinson et Wallot pour la période 1765-1840.

## 1.5 Limites de la recherche

Évidemment, nous ne pouvons ici qu’aborder quelques pistes de recherches rendues accessibles par la découverte du recensement de 1831. En effet, les limites imposées pour ce rapport de recherche nous empêchent de toutes les explorer en profondeur. Bien que notre objectif consiste à analyser le portrait démographique de la paroisse de Pointe-aux-Trembles et à identifier les pratiques agricoles de la paysannerie pointelière dans la décennie 1830, certaines contraintes marquent notre recherche.

La première partie du rapport de recherche qui entreprend l’étude des comportements démographiques de la paroisse de Pointe-aux-Trembles vise à déterminer la population agricole pour la décennie 1830. L’une des principales contraintes identifiées réside dans la difficulté à définir la population rurale agricole de l’époque avec précision<sup>45</sup>. Comme le précise Serge Courville, «bien que la plupart des habitants des côtes pratiquent une certaine forme d’agriculture, tous ne sont pas des «paysans» au sens conventionnel du terme». Bien que les artisans, les journaliers, les marchands, les notables et les membres du clergé cultivent eux aussi la terre pour nourrir leur bétail ou dans une perspective d’appoint, l’écart est considérable entre eux et le véritable cultivateur<sup>46</sup>. Si les premiers considèrent le travail de la terre comme une activité secondaire, le paysan en tire l’essentiel de ses revenus. Puisque le recensement de 1831 de la paroisse se veut incomplet en ne fournissant que des données concernant la profession, la propriété, la production agricole du chef de ménage, l’utilisation de cette source s’avère infructueuse pour dessiner un portrait aussi précis qu’on le voudrait de la population agricole de la paroisse. Le croisement

<sup>45</sup> Serge Courville, «L’habitant canadien dans la première moitié du XIXe siècle : survie ou survivance?», *Recherches sociographiques*, vol. 27, no 2, 1986, p.180, p.182.

<sup>46</sup> *Ibid.*

de données du recensement de 1831 avec celles des registres paroissiaux tels que les registres des baptêmes, mariage et sépulture aurait certainement contribué à l'avancement de la recherche historique en fournissant un portrait beaucoup plus précis pour chacun des 177 ménages recensés dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Dans la seconde partie du travail, nous tentons d'analyser la socio-économie pointelière des années 1830, plus particulièrement les pratiques agricoles de la paysannerie. Cependant, la méconnaissance des circuits de distribution des produits agricoles représente une évidente limite de la recherche. Faute de sources, il est difficile d'identifier les divers marchés auxquels répond la production agricole de la paroisse et d'évaluer l'importance qu'occupe cette production agricole dans les revenus de chacun des habitants de la paroisse au moment des changements socio-économiques qui marquent le début du XIXe siècle. Une analyse combinée du recensement avec les inventaires après décès aurait certainement permis de d'identifier certains marchés qu'alimentait la production agricole pointelière et aussi d'évaluer, tout comme le fait Dessureault dans son étude<sup>47</sup>, les niveaux de fortune mobilières au sein de la paysannerie au cours des années 1830.

---

<sup>47</sup>Christian Dessureault, *loc.cit.*, p.359-387.

## CHAPITRE 2

### **PAYSAGE RURAL ET PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DE LA PAROISSE DE POINTE-AUX-TREMBLES**

Les premières décennies du XIXe siècle se situent au cœur de la transition vers le capitalisme. La socio-économie traditionnelle des campagnes de la vallée du Saint-Laurent connaît alors une profonde transformation de ses structures. L'un des changements les plus importants qui caractérise le monde rural québécois de cette période est sans aucun doute la forte croissance démographique qui engendre une restructuration locale des formes d'habitat et une modernisation de l'agriculture. Ainsi, l'expansion démographique et les pressions territoriales de la période ont sans aucun doute renouvelé le paysage du Bas-Canada et renforcé les différences régionales. Qu'en est-il pour la paroisse de Pointe-aux-Trembles à la même époque? Afin de comprendre les comportements démographiques des habitants de cette paroisse au cours de la période 1790-1871, le présent chapitre s'intéresse au paysage rural et au portrait démographique de la paroisse.

## 2.1 Le terrain d'enquête

**FIGURE 1**

### Plan de la paroisse de Pointe-aux-Trembles et Longue-Pointe, 1879



Source: Henry W. Hopkins, *Atlas of the City and Island of Montreal*, planche 107 (détail), BAnQ, G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR.

### 2.1.1 La paroisse de l'Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles

Seconde plus vieille paroisse de l'île de Montréal, l'ancienne paroisse de Pointe-aux-Trembles a été fondée en 1678 par les religieux Sulpiciens<sup>48</sup>. Dès 1664, ces derniers, titulaires de la seigneurie de l'île de Montréal depuis l'année précédente, ont ingénieusement contribué au développement de la Nouvelle-France en concédant des terres aux premiers colons<sup>49</sup>. Située à l'extrémité est de l'île à environ une dizaine de kilomètres de Ville-Marie, la paroisse de Pointe-aux-Trembles couvrait une superficie approximative de 2 000 hectares<sup>50</sup>. Dotée d'un fort qui a été construit en 1670 afin de défendre les colons et de protéger les berges du fleuve Saint-Laurent contre la menace iroquoise, la paroisse de Pointe-aux-Trembles est rapidement devenue un noyau villageois vers la fin du XVIIe siècle.

Bien que la grande majorité de ces terres ait été concédées vers la fin du XVIIe siècle, les premières concessions ont été octroyées dès 1666. Le plus ancien document retrouvé dans les archives de la paroisse de Pointe-aux-Trembles date de 1669 et porte le titre suivant : *Concession à Jean Oury dit Lamarche par le sulpicien Queylus*<sup>51</sup>. Cette concession de soixante arpents s'étendant sur «trois arpents de large par vingt arpents de profondeur» a été octroyée à Jean Oury dit Lamarche par le fondateur et premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, Gabriel de

<sup>48</sup>Rolland Litalien (dir.), *L'Église de Montréal 1836-1986: aperçus d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, Fides, 1986, p.390.

<sup>49</sup>Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert (dir.), *Les sulpiciens de Montréal, Une histoire de pouvoirs et de discrétion, 1657-2007*, Fides, Montréal, 2007, p.171.

<sup>50</sup>Lise St-Georges, «Transaction foncières dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal entre 1821 et 1861» dans R. Bonnain, G. Bouchard et J. Goy (dir.), *Transmettre, hériter. Succéder. La reproduction familiale en milieu rural France-Québec XVIIe-XXe siècle*, Actes du colloques d'histoire comparée France-Québec, 1992, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992, p.92.

<sup>51</sup>*Cahiers d'histoire de la Pointe-aux-Trembles*, no 1 (août 1980), Pointe-aux-Trembles, Éditions du Tabellion, 1980, p.16.

Queylus. Habituellement, les concessions étaient dix fois plus longues que larges et attenantes à un cours d'eau<sup>52</sup>.

En ce qui concerne Pointe-aux-Trembles, le début du XVIIIe siècle est marqué par l'essor de la paroisse. En 1734, elle est traversée par une grande route reliant Montréal et Québec, le premier chemin du roi. Desservant en biens et services les voyageurs qui empruntaient la longue route, le village de Pointe-aux-Trembles représentait alors un véritable point de relais entre Montréal et Québec. Dans son dictionnaire de 1832, Bouchette présentait également le village de Pointe-aux-Trembles comme un lieu récréatif pour les résidents de l'île de Montréal<sup>53</sup>. De plus, la présence de traversiers qui reliaient la paroisse de Pointe-aux-Trembles à la rive nord a contribué à hausser la valeur foncières des terres du Bout-de-l'Île, dont la plupart appartenaient à une famille paysanne riche tout au long des XVIIIe et XIXe siècles : les Dubreuil<sup>54</sup>.

Un peu plus âgée que la moyenne bas-canadienne, la population pointelière est demeurée assez stable au cours de la première moitié du XIXe siècle. Puisque le taux de natalité s'est maintenu pendant la période (voir plus loin), il est évident que plusieurs enfants se sont établis à l'extérieur de la paroisse, sur d'autres terres agricoles ou dans une toute autre sphère d'activités, avec ou sans l'aide de leur famille. On retrouve d'ailleurs quelques cas de marchands américains ou de notables montréalais originaires de Pointe-aux-Trembles<sup>55</sup>. Comme le précise St-Georges, «la société paysanne se reproduit, conserve sa place mais paie cette stabilité par un accroissement du nombre d'exclus<sup>56</sup>. Cette réalité d'exclusion dans la paysannerie bas-canadienne de la première moitié du XIXe siècle témoigne bel et bien des

<sup>52</sup> Jacques Mathieu, *Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI-XVIIe siècle*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 2001, p.89.

<sup>53</sup> Serge Courville, *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p.180.

<sup>54</sup> Lise St-Georges, *op.cit.*, 1992, p.92.

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> *Ibid.*

mutations qui s'effectuaient dans un terroir plein. On constate parallèlement une stagnation de la superficie des terres dans la paroisse pointelière (voir plus loin), ce qui suggère que les familles ont réussi à maintenir l'intégrité de leur patrimoine, malgré le problème épineux de la transmission du patrimoine dans la coutume de Paris.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse possédait une économie agricole prospère et mature qui opérait depuis déjà plus d'un siècle. Marquée par une agriculture de plus en plus extensive, la paroisse connaît une stagnation de la production agricole en raison du vieillissement des terres au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les commentaires du notaire Louis-Antoine Huguet-Latour publiés en 1871 dans l'annuaire de Ville-Marie confirment cette réalité du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle :

De fait la paroisse de Pointe-aux-Trembles, quoique de peu d'étendue, était réputée autrefois une des plus opulentes de la Province, et ce qui s'en voit présentement fait croire que cette réputation n'était nullement exagérée. Si plusieurs circonstances l'ont fait quelque peu décroître de son ancienne splendeur, espérons néanmoins que la génération actuelle comprendra, au moyen de l'éducation qu'elle reçoit, qu'il est de son devoir et qu'il y va de son honneur et de ses plus chers intérêts de suivre les nobles exemples de simplicité, d'honnêteté, et de patriotisme que lui ont légués ses ancêtres, et d'ajouter, à leur industrie si persévérande, une culture améliorée qui puisse suppléer aux éléments de fertilité enlevés au sol par tant de récoltes répétées et qui puisse même doubler les produits nouveaux et variés de ses terres<sup>57</sup>.

Parmi ces nombreuses circonstances, l'épuisement des sols et l'effondrement progressif du marché du blé ont été des évènements majeurs auxquels l'habitant pointelier a dû s'adapter, ce qu'il a fait en tournant graduellement sa production vers

---

<sup>57</sup>Louis-Antoine Huguet-Latour, «Histoire de la paroisse de Pointe-aux-Trembles» (1871), reproduit dans *Cahiers d'histoire de la Pointe-aux-Trembles*, no 1, 1980, p.50.

ce que Courville appelle le «marché des subsistances». Tel que nous le verrons au chapitre suivant, le paysan a également introduit progressivement la mécanisation dans son outillage agricole.

### 2.1.2 Le système seigneurial

La société rurale bas-canadienne de la première moitié du XIXe siècle était encore profondément marquée par le régime seigneurial. Bien qu'elle se distingue de l'ancienne seigneurie féodale européenne, l'institution seigneuriale imposait certaines obligations à l'habitant. Si ce dernier avait un droit sur sa terre, il avait néanmoins l'obligation de payer le cens et les rentes seigneuriales à son maître. C'était bien sûr le cas dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Suivant le modèle de seigneurie qui s'est introduit au moment de la colonisation et du peuplement de la Nouvelle-France à partir de 1664, celui de la Coutume de Paris, l'institution n'a cessé d'être administrée et régit selon le cadre juridique de cette dite Coutume. Bien qu'au fil du temps, et surtout après la Conquête, le régime seigneurial s'est considérablement transformé au cours des siècles dans la vallée du Saint-Laurent, la Coutume n'en restait pas moins le pilier:

Accompagnée des édits et ordonnances qui émanent des autorités coloniales et métropolitaines, cette coutume sera l'instrument fondamental de régulation des droits et des obligations. Comportant 16 titres et 362 articles, la Coutume de Paris consacre ses deux premiers titres, préséance oblige, à la question seigneuriale. Ce sont les droits que l'on dit «coutumiers», parce qu'inscrits à

la Coutume, à la différence des droits dits «conventionnels», parce qu'établis par contrat. En plus des dispositions relatives aux rapports seigneurs-censitaires, la Coutume prévoit les modalités de succession selon qu'une terre est noble (seigneurie) ou roturière (censive) quel que soit par ailleurs le statut (noble ou roturier) de son propriétaire<sup>58</sup>.

En 1831, les terres possédées par chacun des 177 ménages de la paroisse de Pointe-aux-Trembles s'administraient encore selon les droits, les obligations et les charges du cadre juridique de la Coutume de Paris. Concédées par le seigneur aux habitants, les terres pointelières étaient soumises au cens, redevance foncière datant de la période féodale que les censitaires devaient payer annuellement au seigneur et «condition *sine qua non* de tous les autres priviléges seigneuriaux»<sup>59</sup>. Bien que les censitaires possèdent plusieurs droits sur leurs terres, tels que ceux de vendre, de morceler ou de transmettre en héritage, ces terres demeuraient rattachées à la seigneurie. En plus du cens, les censitaires devaient payer des rentes seigneuriales qui étaient prescrites lors du contrat de concession. Payable en nature et/ou en argent, ces rentes sont qualifiées d'«inamovibles» et d'«inamortissables» puisqu'elles «ne peuvent en aucun cas être augmentées par le seigneur, pas plus qu'elles ne peuvent être rachetées par les censitaires»<sup>60</sup>. Au début du XIXe siècle, les rentes sont généralement payables en nature et en argent.

Comme nous l'avons souligné, le recensement de 1831 nous indique que le taux de cens et la rente seigneuriale étaient fixés à un «1/2 sol» et «une pinte de bled» pour chaque arpent en superficie<sup>61</sup>. Le taux de cens était assez modique. Sachant que le prix moyen du minot de blé était fixé à 6 sols, il nous est possible de calculer le cens et la rente seigneuriale pour une propriété grâce à la méthode de calcul présentée

---

<sup>58</sup>Benoît Grenier, *Brève histoire du régime seigneurial*, Boréal, Montréal, 2012, p.73-74.

<sup>59</sup>*Ibid.*, p.79.

<sup>60</sup>*Ibid.*

<sup>61</sup>Recensement de 1831.

dans l'étude de Courville<sup>62</sup>. Prenons pour exemple la terre du censitaire Louis Langlois qui a déclaré posséder une terre de 120 arpents:

- A. *Établir la valeur, en deniers tournois, de la partie de la rente indiquée en argent*
  - 1.  $\frac{1}{2}$  sol tournois X 120 arpents = 60 sols tournois
  - 2. 60sols tournois X 12 deniers = **720 deniers tournois**
- B. *Convertir en argent la partie de la rente indiquée en nature, soit une pinte de blé*
  - 1. 1 pinte de blé X 120 arpents = 120 pintes de blé
  - 2. 120 pintes de blé / 40 pintes = 3 minots
  - 3. 3 minots X 6 sols courants = 18 sols courants
  - 4. 18 sols courants X 12(le sol valant 12 deniers) = 216 deniers courants
  - 5. 216 deniers courants X 24 (la livre courante valant 24 livres françaises de 20 sols) = **5184 deniers tournois**
- C. *Additionner les deux taux et les convertir en livres et en sols*
  - 1.  $720 + 5184 = 5904$  deniers
  - 2.  $5904$  deniers / 12 = 492 sols
  - 3. 492 sols / 20 (la livre valant 20 sols) = 24.6 livres

Les redevances de Langlois s'élevaient donc à un peu plus de 24 livres<sup>63</sup> pour l'ensemble de ses 120 arpents. Courville ne fournit pas de prix moyen pour les rentes déclarées payées sur les censives pour le recensement de 1831 mais indique que «c'est dans le district de Montréal et la région immédiate de Québec, surtout, que les

---

<sup>62</sup>Serge Courville, «Rente déclarée payée sur la censive de 90 arpents au recensement nominatif de 1831 : méthodologie d'une recherche», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, no 70, 1983, p.56.

<sup>63</sup>Si l'on considère que le cens est calculé en sols tournois et le blé en sols courants comme dans l'exemple de Courville.

taux sont les plus élevés»<sup>64</sup>. Il distingue plus loinentre les secteurs anciennement peuplés et les secteurs neufs de colonisation au Bas-Canada:

Il existe bel et bien, en 1831, une structure différenciée de tarification dans la vallée du Saint-Laurent, qui témoigne de stratégies seigneuriales nouvelles face à l'établissement rural. Plus faibles dans les secteurs les plus anciennement peuplés, les taux de rente ont tendance à augmenter dans les secteurs neufs de colonisation, en raison même de la forte demande en terres qu'occasionne l'explosion démographique de l'époque, associée à l'intérêt accru des seigneurs de préférer la vente à la concession<sup>65</sup>.

Le concessionnaire était dans l'obligation d'acquitter au même moment de l'année le cens et les rentes seigneuriales pour le restant de ses jours, soit le jour de la Saint-Martin d'hiver (le 11 novembre)<sup>66</sup>. Les obligations du paysan ne se limitaient pas qu'au cens et aux rentes. Le seigneur soutirait de l'argent au censitaire par le biais de plusieurs autres priviléges seigneuriaux tels que les droits casuels dont les plus importants étaient les lods et ventes. Ces droits imposaient à l'acheteur d'une censive de verser un douzième du prix de vente au seigneur<sup>67</sup>. Il y avait aussi la banalité du moulin (droit de mouture) qui permettait au meunier de prélever un quatorzième du minot de farine<sup>68</sup> lorsque les censitaires venaient moudre le grain. Les droits de pêche et de coupe de bois obligaient également le censitaire à fournir au seigneur une part de ses produits. Finalement, la journée de corvée annuelle, l'entretien des chemins, la

---

<sup>64</sup>Serge Courville, *loc.cit.*, 1983, p.44.

<sup>65</sup>*Ibid.*, p.59.

<sup>66</sup>Benoît Grenier, *op.cit*, p.80.

<sup>67</sup>*Ibid.*, p.81.

<sup>68</sup>*Ibid.*, p.86.

mise en valeur de sa terre constituaient d'autres servitudes auxquelles le censitaire devait se soumettre<sup>69</sup>.

De plus en plus importante, la mise à bail semblait devenir une solution raisonnable pour pallier le manque effectif de terres qui marquaient la première moitié du XIXe siècle. Le recensement de 1844 nous indique que dans le district de Montréal, plus de la moitié des seigneuries comptent entre 20% et 30% d'occupants de terre non propriétaires et même que «dans la partie rurale de l'île de Montréal, la mise à bail franchit un seuil : un occupant de terre sur deux est fermier ou métayer»<sup>70</sup>. Les districts de Québec et de Trois-Rivières comptent entre 10% et 20% de locataires dans un peu moins de la moitié de ses seigneuries pour le premier district et dans près des trois quarts pour le second<sup>71</sup>. Dans le cas éventuel, les censitaires qui louaient leurs terres pouvaient faire payer les redevances par leurs fermiers ou métayers en l'inscrivant au bail à ferme ou à métayage.

Pour la paroisse de Pointe-aux-Trembles, le recenseur n'est pas très minutieux pour ce qui est de l'inscription des rentes sur les terres tenues à ferme par chaque famille. Ainsi, il semble que le recenseur faisait lui-même une moyenne des différents taux pour chaque page du recensement, mais sans donner d'information sur le calcul effectué. De même, il n'a pas distingué les fermiers qui devaient payer une rente en argent des métayers qui, eux, payaient une rente en nature. Nous savons tout de même que le prix en argent que devait payer les fermiers variait, en moyenne, entre vingt et soixante livres courants. En ce qui concerne les métayers, la portion nature qu'ils devaient payer au censitaire propriétaire de la terre était fixée à «la moitié des produits» de la terre<sup>72</sup>.

---

<sup>69</sup>*Ibid.*

<sup>70</sup>Serge Courville, «La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 24, no 63, p.400.

<sup>71</sup>*Ibid.*

<sup>72</sup>Je remercie Christian Dessureault pour cette information.

Contrairement au cens et à la rente seigneuriale, le taux de fermage était bien plus élevé, ce qui témoigne sans doute de la qualité, et de la rareté, des terres disponibles dans le terroir. Parmi les quatre fermiers recensés, deux d'entre eux s'en tireraient un peu mieux que les autres. Ainsi, Louis Langlois et sa famille louaient une terre de 120 arpents, dont 80 étaient cultivés. Il tirait de cette terre 160 minots de blé, 60 de pois, 80 d'avoine, 20 d'orge, 18 de maïs et 260 de patates. Plus important, il possédait 16 bêtes à corne, 4 chevaux, 33 moutons et 9 cochons. L'un de ses voisins, le fermier Joseph Diémont, ne louait qu'une terre de 36 arpents, dont une bonne partie était consacrée à la culture de la patate (300 minots), et ne possédait que 3 bêtes à corne, 1 cheval et 6 cochons. Malheureusement, il nous est impossible de calculer le coût de la location de ces deux terres puisque le recensement ne fournit qu'un prix moyen de 60 livres courants pour la rente en argent sur les terres tenues à ferme pour ces deux fermiers.

Suite aux rebellions de 1837-1838, les années 1840 inauguraient une véritable période de changements institutionnels qui mèneront à l'abolition du régime seigneurial. Bien que l'opposition des censitaires à l'égard de ce système constitue l'une des raisons de sa disparition, c'est surtout les nombreux obstacles que causait l'institution seigneuriale au développement de l'économie qui explique son abolition définitive. Courville énonce bien cette réalité :

La montée de l'industrie rurale, les prétentions des seigneurs sur la propriété des cours d'eau (donc du pouvoir hydraulique), les sommes qu'il fa[llait] payer en lods et ventes pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'implantation des entreprises et bientôt des lignes de chemin de fer, sont autant de facteurs qui en [ont précipité] la fin. Mal adaptée aux changements économiques en cours, et en dépit du rôle qu'elle [pouvait] jouer parfois dans l'essor de l'économie (beaucoup de seigneurs se convertiss[ait] alors à l'industrie rurale ou en favorisant l'implantation dans leur fief), la seigneurie

apparai[ssait] comme une institution d'un autre âge, incapable de soutenir les initiatives du grand capitalisme<sup>73</sup>.

Plus tard, au cours de la décennie 1840, on assiste au développement de nouvelles institutions locales, comme les municipalités. La municipalité de la paroisse de l'Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles a officiellement été créée en 1845, puis abolie dès 1847. En 1855, l'institution seigneuriale disparaît définitivement alors qu'on assiste à la fondation de la municipalité de la paroisse de Pointes-aux-Trembles<sup>74</sup>.

## 2.2 Portrait démographique de la paroisse

### 2.2.1 La côte, vecteur de peuplement

Dès les années 1665, la côte a rapidement été érigée en système de peuplement des terres et représentait la première structure agraire des seigneuries de la vallée du Saint-Laurent avec un découpage des terres en longues bandes

---

<sup>73</sup>Serge Courville, «Un monde rural en mutation : le Bas-Canada dans la première moitié du XIXe siècle», *Histoire sociale/Social History*, vol. 20, no 40, 1987, p.242-243.

<sup>74</sup>À noter: l'«Enfant-Jésus» a disparu.

rectangulaires qui procurait un accès au fleuve<sup>75</sup>. Si le peuplement de l'île de Montréal est si particulier, c'est parce que les côtes y sont nombreuses. De longueurs variées, ces côtes ont fait l'objet d'un premier peuplement systématique organisé et orchestré par les Sulpiciens qui avaient pour objectif de mieux assurer la défense de l'île dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Au début du XVIIIe siècle, l'archipel de Montréal compte ainsi 25 côtes, dont 16 étaient riveraines et 9 se situaient à l'intérieur du territoire. Dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, les premières concessions ont été octroyées sur les côtes riveraines du fleuve Saint-Laurent dès 1666. La grande majorité des terres a ensuite été concédée vers la fin du XVIIe siècle.

En 1731, dans son *Aveu et dénombrement de l'isle de Montréal*, Louis Normand donnait un aperçu de l'importante progression du peuplement en décrivant les différentes paroisses de l'île. On retrouve à l'intérieur de ce document des données sur la paroisse de l'Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles. Cette dernière était constituée de 28 terres au nord du fort sur lesquelles on retrouvait une église, un presbytère, un cimetière et un bourg comptant une vingtaine d'habitations<sup>76</sup>. Près de vingt ans plus tard, le livre terrier de la seigneurie de l'île de Montréal identifiait les concessions des trente côtes qui s'étendaient désormais sur l'ensemble du territoire montréalais<sup>77</sup>. La paroisse de Pointe-aux-Trembles était alors composée de deux côtes : la côte de Pointe-aux-Trembles et la côte Saint-Léonard.

Si à la fin du régime français on assistait à une progression dans le peuplement du pourtour de l'île de Montréal, c'est incontestablement au XIXe siècle que le développement des côtes a été le plus rapide. Comme le précise Ludger Beauregard, deux documents attestent ce phénomène : d'abord le dénombrement de Viger et Guy de 1825 qui «fournit des données sur la population des dix paroisses en distinguant celle de la ville et ses faubourgs de celle des côtes et des villages», et puis la carte

<sup>75</sup>Ludger Beauregard, «Géographie historique des côtes de l'île de Montréal», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, no 73-74, 1984, p.49.

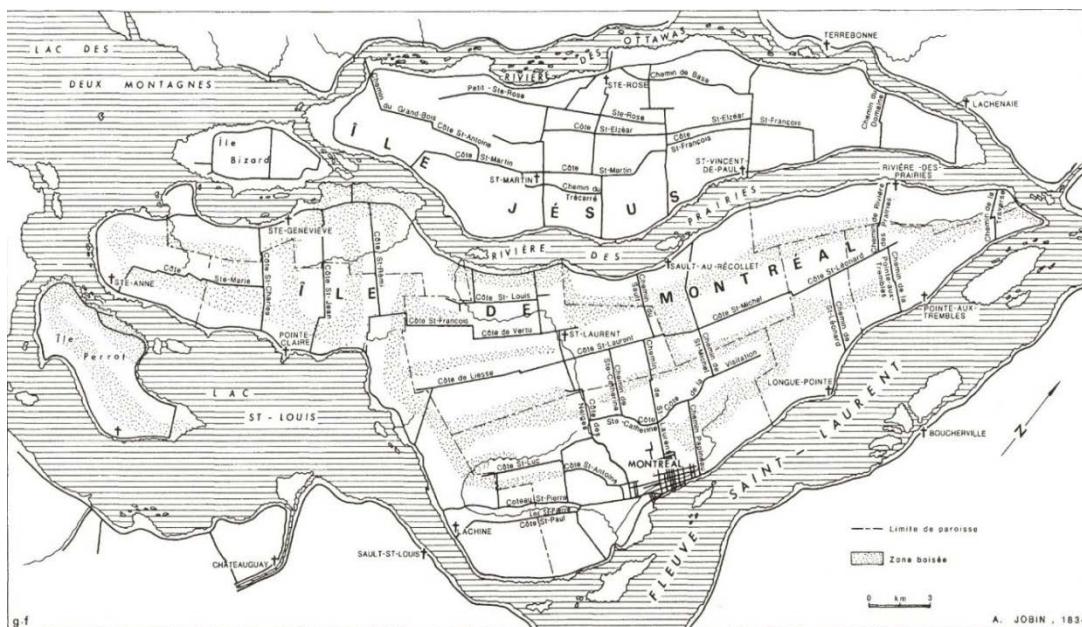
<sup>76</sup>*Ibid.*, p.54.

<sup>77</sup>*Ibid.*, p.55.

dressée en 1834 par le notaire et arpenteur André Jobin qui dessine «une ceinture de côtes riveraines, ponctuées de villages» ainsi qu'«un grand axe de côtes médianes, doublées dans le corps de l'île de côtes plus ou moins parallèles compte tenu du relief»<sup>78</sup>. La figure 2 présente cette carte d'André Jobin et permet de comprendre l'essentiel de la logique du système des côtes sur l'île de Montréal.

**FIGURE 2**

**Le système des côtes sur l'île de Montréal en 1834 d'après André Jobin**



Source : Ludger Beauregard, «Géographie historique des côtes de l'île de Montréal», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, no 73-74, 1984, p. 59.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p.57.

## 2.2.2 La croissance démographique

Parmi l'ensemble des changements qu'a connus le monde rural bas-canadien au cours de la première moitié du XIXe siècle, figure la forte croissance démographique qui a entraîné une transformation de la socio-économie. En 1790, la population bas-canadienne comptait environ 165 000 habitants. En 1815, elle oscillait autour de 300 000 habitants. Entre 1790 et 1851, la population insulaire de l'île de Montréal, à l'exception de la paroisse Notre-Dame, a été multiplié par 1,8<sup>79</sup>. Qu'en est-il de l'évolution démographique de la paroisse de Pointe-aux-Trembles pendant cette période?

**TABLEAU 2.1**

**Évolution démographique comparée de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, de Montréal et du Bas-Canada**

	Pointe-aux-Trembles	Montréal	Bas-Canada
1790	<b>844</b>	<b>5500</b>	<b>110 057</b>
1825	<b>1004</b>	<b>22 540</b>	<b>479 288</b>
1831	<b>1015</b>	<b>27 297</b>	<b>553 134</b>
1851	<b>1299</b>	<b>57 715</b>	<b>890 261</b>
1871	<b>1053</b>	<b>107 225</b>	<b>1 191 516</b>

Source: Lise St-Georges, *op.cit.*, 1990, p.287.

<sup>79</sup>Dany Fougères, «Les années de dispersion» dans Dany Fougères, *Histoire de Montréal et de sa région*, Presses de l'Université Laval, 2012, p.329.

Démographiquement, c'est au lendemain de la Conquête que la paroisse de Pointe-aux-Trembles a connu ses plus importants flux de croissance. Passant d'une population de 459 à 844 habitants entre 1765 et 1790, il faudra attendre 1825 pour voir sa population atteindre le seuil des mille habitants. Par la suite, la population est demeurée relativement stable, passant de 1004 à 1299 habitants entre 1825 et 1851.

La population pointelière a donc à peine augmenté de 20% entre 1790 et 1871 alors que la population urbaine de Montréal augmentait de 95% et celle du Bas-Canada de 90% pendant la même période. Avec une population qui doublait à peu près tous les vingt-cinq ans, le Bas-Canada présentait un taux de natalité relativement élevé et un taux de mortalité relativement bas. En s'appuyant sur les taux de natalité, de nuptialité et de mortalité<sup>80</sup>, Lise St-Georges a présenté un bon aperçu des comportements démographiques de la population pointelière entre 1791 et 1870. Le tableau 2.2 ci-dessous présente les taux de baptêmes, de mariages et de natalité dans la paroisse de l'Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles. Ces taux sont comparés à la moyenne pour l'ensemble du Bas-Canada.

---

<sup>80</sup>St-Georges s'appuie sur: Jacques Henripin et Yves Perron, «La transition démographique de la Province de Québec» dans Hubert Charbonneau, *La population du Québec : études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 1972, 112p.

**TABLEAU 2.2****Taux comparés de natalité, de nuptialité et de mortalité entre la paroisse de Pointe-aux-Trembles et la moyenne québécoise<sup>81</sup>**

	Pointe-aux-Trembles	Bas-Canada
<b>Natalité</b>		
a) 1791-1800	53	52,2
b) 1831-1840	51	51,3
c) 1861-1870	44,6	47
<b>Nuptialité</b>		
a) 1791-1800	10,1	8,7
b) 1831-1840	9,3	8,4
c) 1861-1870	6	7,6
<b>Mortalité</b>		
a) 1791-1800	24,9	25,2
b) 1831-1840	26,6	26
c) 1861-1870	32,3	22

Source: Lise St-Georges, *op.cit.*, 1990, p.288.

Les données présentées dans le tableau ci-dessus nous amène au constat suivant : si les taux de natalité, de nuptialité et de mortalité des Pointeliers et des Québécois pour les périodes 1791-1800 et 1831-1840 sont sensiblement les mêmes, ceux de la période 1861-1870 présentent un certain écart. Les taux de natalité et de nuptialité de la paroisse de Pointe-aux-Trembles pour cette période sont légèrement plus faibles que les taux calculés pour l'ensemble des Québécois. Tandis que pour la paroisse de Pointe-aux-Trembles on comptait 44,6 naissances et 6 unions pour 1000 habitants entre 1861 et 1870, pour l'ensemble du Québec 47 naissances et 7,6 mariages ont été comptabilisés pour la même période.

Cependant, la période 1861-1870 présente un écart encore plus important lorsque l'on compare les taux de mortalité. Le taux de mortalité de la paroisse de Pointe-aux-Trembles était beaucoup plus élevé que la moyenne québécoise. Avec un taux de 32,2 décès pour 1000 résidants comparativement à un taux moyen de 22 pour

<sup>81</sup>Taux pour 1000 habitants.

1000 pour l'ensemble du Québec, le taux de mortalité de la paroisse de Pointe-aux-Trembles «se rapproche beaucoup plus de la moyenne québécoise du début du XVIII<sup>e</sup> siècle que celle de la décennie 1861-1870»<sup>82</sup>.

Comment se fait-il que le taux de natalité de la paroisse de Pointe-aux-Trembles était presqu'aussi élevé que la moyenne nationale, mais que sa croissance démographique était quasiment nulle? La paroisse de Pointe-aux-Trembles est alors marquée par un très grand exode de sa population. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. D'abord, notre terrain d'enquête est un terroir «plein». Parmi ceux qui doivent quitter la paroisse, certains ont pu s'établir sur des terres inoccupées ailleurs, bien que celles-ci étaient de plus en plus rares. Ensuite, la ville avait également un pouvoir attractif, ce qui incitait les habitants à quitter la paroisse afin de s'y établir, notamment à Montréal. Cet exode explique pourquoi la population pointelière vieillissait, donc pourquoi son taux de mortalité était plus élevé que la moyenne bas-canadienne.

### 2.2.3 La composition ethnique et religieuse

Analysée sous l'angle de sa composition ethnique et religieuse, la population pointelière était très homogène au début des années 1830. Tout comme dans l'ensemble du Bas-Canada, la grande majorité était de descendance française et de

<sup>82</sup>Lise St-Georges, «Transformations de la société rural dans l'espace périurbain montréalais : Pointe-aux-Trembles, 1781-1871» dans G. Bouchard et J. Goy (dir.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Actes du colloque d'histoire comparée France-Québec de Montréal, Chicoutimi et Paris, SOREP et É.H.E.S.S, 1990, p.288.

confession catholique. Nous savons qu'en 1825, 87% de la population montréalaise était d'origine française et de religion catholique et que 30 ans plus tard, cette proportion diminuait quelque peu à 82%<sup>83</sup>. Dans le recensement de 1831, la principale information permettant d'identifier l'élément francophone des autres groupes ethniques est le nom du chef de famille. Certes des catégories telles que «Nombre de personnes actuellement établies dans la Royaume-Uni et qui sont arrivées dans la Province par la mer depuis le 1<sup>er</sup> mai 1825», «Nombre de personnes actuellement établies dans le Royaume-Uni et qui sont arrivées dans la Province autrement que par la mer depuis le premier mai mil huit cent vingt-cinq» et «Nombre de personnes actuellement établies qui sont venus d'aucun pays dans la Province depuis le 1<sup>er</sup> mai 1825» sont présentées dans le recensement, mais elles ne contiennent aucune donnée. De plus, le recensement ne présente aucune donnée précise et directe sur la composition ethnique, mais seulement sur l'appartenance à une Église. C'est le croisement entre certaines données qui permet de déduire la composition ethnique. Le tableau 2.3 nous en donne un aperçu.

**TABLEAU 2.3**

**Composition ethnique de la paroisse de Pointe-aux-Trembles d'après le nom des chefs de ménages et l'appartenance religieuse**

Chefs de ménages	Nombre	Pourcentage (%)
<b>Descendance française</b>	<b>170</b>	<b>96</b>
<b>Descendance britannique</b>	<b>7</b>	<b>4</b>
Anglais	1	0,6
Écossais	2	1,1
Irlandais	4	2,3
<b>TOTAL :</b>	<b>177</b>	<b>100</b>

Source: Recensement 1831.

<sup>83</sup>Dany Fougères, *op.cit.*, 2012, p.328.

Avec 96% des chefs de ménages qui portaient un nom d'origine française, les Canadiens dominaient largement au sein de la population pointelière. Sur les 177 chefs de ménages, 7 d'entre eux portaient un nom d'origine anglaise : 3 chefs de famille portaient le nom de *Reeves* et étaient de confession catholique. On peut donc supposer que ces derniers, tout comme *Kemble* qui était de la même confession, étaient Irlandais. Les noms anglophones des chefs de ménage *Allen* et *McDonell* sont les deux seuls à être en relation avec l'église d'Écosse. Finalement, le ménage des *Ford* dont les 6 membres sur 7 sont des protestants étaient sans aucun doute des Britanniques.

Le recensement de 1831 relève également l'appartenance religieuse de l'ensemble de la population, et non pas uniquement pour les chefs de ménages. Sans surprise, le tableau 2.4 met en évidence la majorité écrasante des catholiques au sein de la paroisse au début des années 1830.

**TABLEAU 2.4**  
**Composition religieuse de la paroisse de Pointe-aux-Trembles en 1831**

	<b>Nombre en habitants</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
<b>Population observée</b>	1015	100
Église d'Angleterre	6	0,6
Église d'Écosse	14	1,4
<b>Église catholique</b>	<b>995</b>	<b>98</b>

Source: Recensement 1831.

Sur une population totale de 1015 habitants, la paroisse de Pointe-aux-Trembles comptait 995 Catholiques, 14 Presbytériens (Église d'Écosse) et 6 Anglicans (Église d'Angleterre). Il faudra attendre le recensement de 1851 pour mieux déterminer la composition ethnique et religieuse de l'ensemble de la population pointelière.

### **2.3 La famille paysanne**

En 1831, qui habitait le ménage du paysan pointelier? Beaucoup plus complet que les recensements qui l'ont précédé, celui de 1831 fournit plusieurs indices sur la composition des ménages. Pour chacun des ménages, les membres sont classés sous les rubriques suivantes: hommes, femmes, enfants, muets, aveugles, insensés et serviteurs employés comme fermier. Peu présents dans le foyer du paysan pointelier, les serviteurs employés comme fermier étaient au nombre de 18, soit 1,8% de la population totale. De plus, aucun domestique n'a été dénombré. On constate donc que le ménage du paysan constituait d'abord et avant tout un regroupement familial.

Le recensement fournit des renseignements sur la dimension et la structure du ménage. En moyenne, le ménage pointelier se composait de 6 membres. Certains ménages comptent jusqu'à 13 membres. Dans la région montréalaise, on comptait en moyenne un peu moins de membres que dans les régions de Trois-Rivières et de Québec. De plus, la taille des ménages diminuait plus on s'éloignait du fleuve, «les jeunes couples étant généralement plus nombreux sur les fronts pionniers que dans les

paroisse voisines du fleuve»<sup>84</sup>. Pour la paroisse de Pointe-aux-Trembles, 35% des ménages se composaient d'un «mâle» et d'une «femelle» dont la majorité était un couple marié avec ou sans enfants (voir tableau 2.5).

**TABLEAU 2.5**

**Répartition de la population selon leur âge et leur statut civil dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles en 1831**

<b>Enfants</b>	<b>Hommes</b>								<b>Femmes</b>				<b>NOMBRE TOTAL</b>	
	14 à 18 ans		18 à 20 ans		21 à 29 ans		30 à 59 ans		60 et +		14 à 44 ans		45 ans et +	
14 ans et -	Mariés	Non-mariés	Mariés	Non-mariés	Mariés	Non-mariés	Mariés	Non-mariés	Mariés	Non-mariés	Mariés	Non-mariés	Mariés	Non-mariés
387	2	41	1	18	33	42	114	23	21	8	127	115	48	35
40	0,2	4	0,1	2	3	4	11	2	2	0,8	12	11	5	3
														100%

**Source: Recensement 1831**

Le tableau nous permet d'affirmer qu'un peu plus de la moitié de la population adulte (14 ans et plus) était marié. Tandis que 56% des 303 hommes dénombrés étaient mariés, chez les 325 femmes recensées, la proportion est à peine plus faible, soit 54%. Si l'on regarde de plus près chez les hommes, on constate que 83% des hommes âgés entre 30 et 59 ans sont mariés, ce qui est beaucoup plus important que la proportion des hommes âgés entre 21 et 29 ans (soit 44%). Bien qu'il soit difficile de faire des calculs précis, on peut supposer que c'est vers la fin de la vingtaine que

<sup>84</sup>Serge Courville, *Le Québec, genèses et mutations du territoire : synthèse de géographie historique*, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 224.

les hommes se mariaient à Pointe-aux-Trembles. La catégorie «14 à 44 ans» pour identifier les femmes est malheureusement trop vague pour évaluer, même grossièrement, l'âge de ces dernières au mariage.

La fécondité des couples semble assez élevée puisque les enfants de moins de 14 ans correspondaient à 40% de la population totale de la paroisse. Si on postule que la moitié de ces enfants sont des garçons, et donc que ces derniers constituent 20% de la population totale, on remarque tout de suite la diminution marquée de la proportion d'hommes (13,3%) pour un intervalle d'âge à peu près similaire, entre 14 et 29 ans. Cette baisse d'environ 7% s'explique sans doute par la nécessité pour les jeunes hommes de quitter la paroisse pour avoir accès à la terre. Si certains de ces jeunes hommes quittaient pour avoir accès à la terre, d'autres sont également attirés par la ville.

Le recensement permet d'approfondir notre compréhension de la famille pointelière. Les limites du présent rapport de recherche ne nous permettent que d'en évoquer le potentiel. Par exemple, une recherche plus poussée pourrait s'intéresser à la situation des veuves. On sait ainsi que parmi les 5 veuves désignées comme chef de ménage dans le recensement, aucune d'entre elles ne demeurait seule. Toutes habitaient avec leurs enfants qui étaient parfois mariés et parents eux aussi. Quelques-unes devaient probablement recourir à un fermier pour exploiter leur terre, surtout s'il n'y avait pas une main-d'œuvre familiale abondante. Par ailleurs, on peut supposer que la plupart des 35 femmes non mariées de plus de 45 ans étaient également des veuves et habitaient chez un fils qui était considéré comme le chef de ménage. Une analyse plus poussée permettrait ainsi d'affiner notre connaissance des arrangements familiaux suscités par le décès de l'homme chef de ménage.

Si aucun domestique n'a été recensé en 1831 dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, on comptait 18 «serviteurs employés comme fermiers» au sein des 177 ménages, soit 2% de la population totale. Seulement un dixième des familles, soit 17

ménages, avaient engagé un serviteur. Seule une famille, celle du cultivateur Joseph Vaudrie, comptait en plus de ses 7 membres deux serviteurs. Contrairement aux journaliers qui étaient habituellement engagés à court terme pour travailler sur les terres des cultivateurs, ces ouvriers agricoles vivaient et travaillaient au sein du ménage paysan. Encore ici, une étude plus poussée permettrait sans doute d'en savoir davantage sur ce qui semble bien être le cas de jeunes hommes laissés en «apprentis» sur une ferme qui n'était pas celle de leurs parents.

\*\*\*

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, la population pointelière était un peu plus âgée que la moyenne bas-canadienne et est demeurée relativement stable. Phénomène typique d'un vieux terroir, la paroisse était marquée par un exode rural considérable. Vu le manque de terre disponibles, les jeunes gens quittaient la paroisse pour aller s'établir ailleurs. Comme nous l'avons vu, le recensement confirme d'ailleurs qu'un exode important des jeunes hommes après qu'ils aient atteint 14 ans.

La composition ethnique et religieuse de la population pointelière était très homogène dans les années 1830. Tout comme partout ailleurs dans le paysage bas-canadien, la majorité était de descendance française et de confession catholique. Un très faible nombre de catholiques irlandais, de presbytériens d'origine écossaise et d'anglicans s'ajoutait au portrait de la paroisse (pas plus de 2%).

Comptant entre 1 et 13 membres, le ménage pointelier se composait en moyenne de 6 membres. En général, on dénombrait un peu moins de membres par ménage à Montréal que dans les régions de Québec et Trois-Rivières. Plus on s'éloignait du fleuve, plus la taille des ménages avait tendance à diminuer. Dans le vieux terroir riverain de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, bien que l'on observe une fécondité des couples qui semblait assez élevée, les jeunes gens mariés dans la vingtaine se faisaient de plus en plus rares.

En raison du vieillissement des terres, de l'épuisement des sols et de l'effondrement progressif du marché du blé qui marquent le début du XIXe siècle, la paroisse connaît une stagnation de sa production agricole et se tourne graduellement vers le «marché des subsistances», ce que nous verrons dans le prochain chapitre.

## CHAPITRE 3

### LES PRATIQUES AGRICOLES DE LA PAYSANNERIE POINTELIÈRE

Bien que, dotée d'une population relativement stable et d'une agriculture mature au début du XIXe siècle, la paroisse de Pointe-aux-Trembles représentait un vieux terroir exploité depuis presque deux siècles. Tenant compte du contexte de mutations socio-économiques du début du XIXe siècle, le présent chapitre s'intéresse aux transformations qu'a vécues la société de Pointe-aux-Trembles. Qu'en est-il de ces mutations qu'a subies l'activité agricole de la paysannerie pointelière? Le recensement de 1831 nous permet en effet d'identifier certaines conditions réelles dans lesquelles le paysan pointelier occupait et travaillait la terre. Nous tenterons dans ce chapitre, de replacer les données du recensement dans le cadre des transformations de la propriété foncière et des pratiques agricoles de l'époque, en nous inspirant principalement des grandes tendances identifiées par Lise St-Georges.

### 3.1 La propriété foncière

S'appuyant sur le recensement de 1831 de la paroisse de Pointe-aux-Trembles et l'analyse de Lise St-Georges<sup>85</sup> qui a dépouillé les actes notariés dont les inventaires après décès, les donations et les baux à ferme de la paroisse, la partie suivante du rapport de recherche a pour objectif de saisir quelques transformations de la propriété foncière et des pratiques agricoles pointelières de l'époque. Ces informations sont essentielles afin de déterminer la répartition du sol au sein même de la paysannerie pointelière et entre les groupes socio-professionnels. En comparant les données de ces inventaires après décès fournis par Lise St-Georges et celles du recensement de 1831 de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, il nous est possible d'effectuer une étude de la propriété foncière avec un certain degré de fiabilité.

#### 3.1.1 Transmission du patrimoine

Afin de bien comprendre la transmission de la propriété au sein de la paysannerie pointelière dans la première moitié du XIXe siècle, une étude des transactions s'avère indispensable. Lise St-Georges a fait une très bonne analyse de ces transactions foncières dans les limites de la paroisse de Pointe-aux-Trembles. Afin de repérer l'ensemble des transferts de propriété qui se sont effectués entre 1821 et 1861, cette dernière a d'abord utilisé le *Troisième terrier de la seigneurie de l'île*

---

<sup>85</sup>Lise St-Georges, *op.cit.*, 1992, p.93.

*de Montréal* dans lequel on retrouve des informations pour chacune des concessions. Elle a ensuite dépouillé les greffes d'une vingtaine de notaires ayant exercé à Montréal. Et enfin, a consulté les adjudications et les licitations de 1821 à 1861. Afin de relever l'importance des transmissions familiales dans son analyse des transactions foncières, St-Georges a divisé les actes de mutations en trois catégories spécifiques :

La première rassemble les ventes consensuelles, les adjudications et les licitations impliquant des individus non apparentés. La seconde réunit les transactions à titre onéreux impliquant les membres d'une même famille : ventes consensuelles, licitations, donations. La dernière catégorie regroupe les mutations foncières, de nature familiale, à titre non onéreux, ne supposant pas de charges monétaires ou d'obligations comme les partages, les échanges ou les testaments<sup>86</sup>.

Dans ce même article, le tableau 3.1 réalisé par Lise St-Georges reflète l'importance des transactions familiales dans la trame foncière de la paroisse de Pointe-aux-Trembles. Malgré la proximité d'un centre urbain montréalais en plein développement, les exploitants agricoles de Pointe-aux-Trembles semblaient favoriser les donations afin de gérer l'intégrité du patrimoine familial. Des 344 transactions foncières qui ont été identifiées par St-Georges, la donation s'inscrivait dans une véritable «stratégie familiale ayant pour but de préserver l'intégrité du patrimoine foncier, de conserver à l'exploitation son niveau de viabilité si ce n'est de forte productivité, tout en permettant l'établissement d'un ou deux enfants»<sup>87</sup>. Il ne s'agissait donc pas de rester simplement propriétaire, mais plutôt de favoriser l'intégrité du patrimoine en donnant l'ensemble des terres à un ou deux enfants. On peut donc supposer que les autres enfants devaient s'établir ailleurs, sur de nouvelles

---

<sup>86</sup> *Ibid.*, p.94.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p.95.

terres ou gagner la ville. Un tel processus avait pour évidente conséquence d'engendrer d'importantes inégalités à l'intérieur de la famille et de la paysannerie.

**TABLEAU 3.1**

**Poids relatif des différents groupes de mutations foncières par décennie<sup>88</sup>**

<b>À TITRE ONÉREUX :</b>				
<u>Marché apparent, parties non apparentées</u>				
	<b>1821-1830</b>	<b>1831-1840</b>	<b>1841-1850</b>	<b>1851-1860</b>
• Ventes	38,7	38,3	29,5	38,6
• Adjudications et licitations	3,2	12,1	3,3	1,2
<u>Transmission familiale</u>				
	<b>1821-1830</b>	<b>1831-1840</b>	<b>1841-1850</b>	<b>1851-1860</b>
• Donations	28	21,5	14,7	25,3
• Ventes	7,5	7,5	19,7	3,6
• Licitations	4,3	2,8	19,7	4,8
<b>SANS CHARGE :</b>				
Partages, échanges sans soulte et testaments	18,3	17,3	13,1	26,5
<b>TOTAL :</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source: Lise St-Georges, *op.cit.*, 1992, p.96.

L'importance des adjudications et des licitations entre 1831 et 1840, soit 12,1% des transactions foncières, reflète la mauvaise conjoncture de cette décennie :

En cette période de crise socio-économique, le nombre des transactions foncières augmente à cause de la hausse du nombre d'adjudications réclamées pour recouvrement de créances. Cette montée est suivie de l'effondrement du

<sup>88</sup>Données en pourcentage.

marché foncier caractérisé par une baisse du poids relatif des transactions impliquant des individus non apparentés<sup>89</sup>.

Malgré les soubresauts de son économie et la proximité d'un centre urbain en pleine croissance, la société rurale de Pointe-aux-Trembles de la première moitié du XIXe siècle accordait une grande importance aux transmissions familiales non marchandes. La terre étant moins abondante qu'autrefois, une telle dynamique de transmission des avoirs fonciers évitait un trop important morcellement des terres. Afin d'éviter d'énormes transactions de numéraire et faciliter le transfert de propriétés de grande valeur<sup>90</sup>, l'exploitant agricole de la paroisse adoptait face au marché foncier le modèle de rationalité présenté par les historiens Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot : «Il essaie moins de maximiser ses taux de profit à court terme que de maximiser sa richesse terminale transférable à ses enfants»<sup>91</sup>.

### 3.1.2 La superficie des terres

Au recensement de 1831, plus de 83% des agriculteurs de la région de Montréal sont propriétaires du sol qu'ils exploitent. Se basant sur les déclarations

---

<sup>89</sup>Lise St-Georges, *op.cit*, 1992, p.96-97.

<sup>90</sup>*Ibid.*, p.98.

<sup>91</sup>Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, «Stratégie foncière de l'habitant : Québec (1790-1835)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no 4, 1986, p.560. (Cité par Lise St-Georges dans *op.cit.*, 1992, p.98.)

disponibles, Courville estime à 93 arpents, soit 31,8 hectares, la superficie moyenne des terres bas-canadienne en 1831<sup>92</sup>. Si dans les terroirs de la rive sud la superficie moyenne des terres dépasse 120 arpents et que sur la rive nord celle-ci oscille autour de 80 à 86 arpents, la taille moyenne des terres varie entre 70 et 75 arpents dans l'archipel de Montréal<sup>93</sup>. Selon Castonguay, la superficie moyenne des exploitations agricoles montréalaises équivaut alors presque au double de celle des fermes pour l'ensemble du Québec. À partir du milieu du XIXe siècle, la taille moyenne des fermes montréalaises décline toutefois graduellement contrairement à celle des exploitations agricoles du Québec qui augmentent jusqu'au début du XXe siècle<sup>94</sup>.

Comme nous l'avons déjà souligné, Pointe-aux-Trembles est un vieux terroir. Au cours des XVII et XVIIIe siècles, période pendant laquelle les terres sont abondantes, les stratégies familiales de transmission du patrimoine, l'acquisition de nouvelles terres et les mutations foncières ont permis aux censitaires d'agrandir leur patrimoine foncier. Dans son étude sur les habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle, Louise Dechêne mentionne :

Dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, à partir de censives originelles de 60 arpents, d'achats et de généreuses continuations dans les fonds, les habitations font 112 arpents en moyenne, soixante ans après l'ouverture des côtes<sup>95</sup>.

Afin de déterminer la superficie moyenne des censives de la zone rurale de la paroisse de Pointe-aux-Trembles au XVIIIe et XIXe siècles, Lise St-Georges a utilisé

<sup>92</sup> Serge Courville, «Le marché des «subsistances». L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 2, 1988, p.217.

<sup>93</sup> *Ibid.*

<sup>94</sup> Stéphane Castonguay, *op.cit.*, 2012, p.577.

<sup>95</sup> Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Plon, Paris, 1974, p.269.

l'aveu et dénombrement de 1781 ainsi que le recensement de 1871 au cours de ses recherches. Elle en arrive à la conclusion suivante :

Lors de l'aveu et dénombrement de 1781, la superficie moyenne des exploitations rurales de la paroisse de Pointe-aux-Trembles est d'environ 103 arpents (35 hectares). Dès cette époque, 44% de l'espace rural occupé est mis en culture. Presque un siècle plus tard, soit lors du recensement de 1871, la superficie moyenne augmente quelque peu, se chiffrant désormais à 115 arpents (39 hectares)<sup>96</sup>.

Selon Dechêne, la superficie moyenne des censives a presque doublé entre les années 1670 et 1730. Par la suite, selon les données de St-Georges, le patrimoine foncier des censitaires de Pointe-aux-Trembles semble être demeuré stable. Si en 1781 la superficie moyenne des exploitations rurales de la paroisse était de 103 arpents, quatre-vingt-dix ans plus tard, elle était de 115 arpents. Les données fournies par le recensement manuscrit et nominatif de 1831 de la paroisse de Pointe-aux-Trembles permettent de préciser cette observation.

Sur les 177 chefs de ménages qui ont été recensés, 112 ont déclaré être «propriétaires de biens fonds», soit 63%. De ces 112 propriétaires de biens fonds, 78 possèdent des arpents de terres. Afin de pouvoir déterminer précisément la superficie moyenne des terres pointelières de l'époque, certaines données du recensement ont dû être révisées<sup>97</sup>. Selon le recensement nominatif de 1831, la superficie moyenne des

<sup>96</sup>Lise St-Georges, «Transformations de la société rural dans l'espace périurbain montréalais : Pointe-aux-Trembles, 1781-1871» dans G. Bouchard et J. Goy (dir.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIIe-XXe siècle)*, Actes du colloque d'histoire comparée France-Québec de Montréal, Chicoutimi et Paris, SOREP et É.H.E.S.S, 1990, p.289.

<sup>97</sup>En effet, lorsque la distribution de la propriété foncière pointelière selon les groupes socio-économiques a été étudiée un peu plus loin dans le rapport de recherche, nous avons repéré deux sommes erronées sur la dernière page du recensement. La première somme erronée est celle du nombre total d'arpents possédés par l'ensemble des chefs de familles. Le recensement fournit un

exploitations rurales de la paroisse de Pointe-aux-Trembles est de 92 arpents, comparativement à 103 arpents en 1781, selon les données de St-Georges tirées de l'aveux et dénombrement.

Cette baisse d'une dizaine d'arpents en cinquante ans s'explique probablement par la nature des sources utilisées. Tout comme pour la paroisse de Saint-Hyacinthe, le nombre moyen d'arpents de terres calculé d'après le recensement de 1831 pour la paroisse pointelière est beaucoup moins élevé que ceux calculés par St-Georges à l'aide des inventaires après décès<sup>98</sup>. On peut supposer qu'un tel écart s'explique par le fait que le recensement de 1831 ne tenait pas compte des nombreuses terres possédées en dehors des limites de la paroisse. En effet, lorsqu'un paysan déclarait posséder plus de 60 ou 90 arpents de terre, St-Georges affirme qu'on est habituellement en présence d'une propriété réunissant plusieurs lots ou parcelles de terre<sup>99</sup>. Comme le démontrent les inventaires après décès et donations du XIXe siècle, «le patrimoine foncier des habitants de Pointe-aux-Trembles se complétait fréquemment de terres à bois ou de prairies situées dans les paroisses avoisinantes de Mascouche, Lachenaie ou Repentigny»<sup>100</sup>.

---

nombre total de 6351 «arpents de terre occupés par chaque famille». Cependant, lorsque l'on additionne l'ensemble des données, le total réel est de 7211 arpents de terre. Il en est de même pour le total du «nombre d'arpents de terre cultivés» par chaque ménage. Le recensement indique un total de 5071 arpents. Nous ne pouvons malheureusement pas déterminer un nombre exact pour le nombre d'arpents mis en culture puisque quatre nombres sont complètement illisibles, et ce sur la dernière feuille du recensement. Pour cette partie, le recensement indique un total de 615 arpents. Cependant, que l'on remplace les deux chiffres manquants par zéro ou que l'on considère que la totalité de la terre de ces deux propriétaires est mise en culture, l'écart demeure assez important. Dans le premier cas on obtient un total de 395 arpents, dans le second celui de 533 arpents. Pour les fins de notre étude, nous avons choisi de retenir le second résultat et considérons donc que le nombre total d'arpents mis en culture est de 4889.

<sup>98</sup>Christian Dessureault, «Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 3, 1989, p.373.

<sup>99</sup>Serge Courville, «L'habitant canadien dans la première moitié du XIXe siècle : survie ou survivance?», *Recherches sociographiques*, vol. 27, no 2, 1986, p.188.

<sup>100</sup>Lise St-Georges, *op.cit.*, 1990, p.289.

Il semble donc qu'entre 1781 et 1831, la superficie moyenne de la propriété paysanne pointelière est demeurée relativement stable. Comme le précise Dessureault pour la société maskoutaine, une telle stabilité dans les données sur la superficie moyenne des terres «appuie les historiens qui, en insistant sur la répugnance des familles paysannes à morceler leurs exploitations au-delà du seuil nécessaire à la subsistance, soulignent la résistance de la propriété paysanne et la rigidité des structures foncières dans la société rurale du Québec pré-industriel»<sup>101</sup>.

L'analyse peut être approfondie lorsqu'on s'attarde à la répartition de la propriété foncière par catégorie de superficie. Comme on peut le constater dans le tableau 2, cette répartition nous donne un indice du degré de différenciation sociale à l'intérieur de la paysannerie. Afin de pouvoir comparer, nous avons utilisé les catégories et introduit les données fournies par Dessureault pour la paroisse de Saint-Hyacinthe<sup>102</sup>, qui contrairement à Pointe-aux-Trembles constitue un terroir plus récent (voir le tableau 3.2).

---

<sup>101</sup>Dessureault s'appuie sur Louis Michel, «Varennes et Verchères, des origines au milieu du XIXe siècle. État d'une enquête» dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, *Évolution et éclatement du Monde rural. France-Québec XVIIIe-XXe siècles*, Paris et Montréal, EHESS et PUM, 1986, p.325-340.

<sup>102</sup>Christian Dessureault, «Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 3, 1989, p.376.

TABLEAU 3.2

Répartition de la propriété foncière dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles<sup>103</sup>

Catégorie de propriétaires selon le nombre d'arpents de terre possédés <sup>104</sup>										
	1-9	10-29	30-59	60-89	90-119	120-179	180-239	240-299	+ de 300	Total
<b>POINTE-AUX-TREMBLES</b>										
Nombre de propriétaires	-	5	15	24	14	16	3	1	1	79
%	-	6,3	19	30,4	17,7	20,3	3,7	1,3	1,3	100
<b>SAINT-HYACINTHE</b>										
Nombre de propriétaires	5	9	42	142	86	83	52	17	24	460
%	1,1	2	9,1	30,9	18,7	18	11,3	3,7	5,2	100

Source: Recensement 1831.

Les données du recensement de 1831 démontrent que la présence de la petite propriété est assez importante dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, du moins si on les compare à celles de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Effectivement, les propriétaires qui possédaient moins de 90 arpents, soit environ la superficie moyennes de toutes les terres, représentaient près de 56% des propriétaires de la paroisse. On constate que la proportion des petits propriétaires était plus importante dans ce vieux terroir de la Pointe-aux-Trembles que dans celui, plus récent, de la grande seigneurie de Saint-Hyacinthe, soit 43%<sup>105</sup>. Les catégories intermédiaires de

<sup>103</sup> Uniquement pour les cultivateurs propriétaires de un arpent et plus.

<sup>104</sup> Nous reprenons ici les intervalles utilisés par Christian Dessureault dans un tableau qui présente la répartition de la propriété foncière paysanne pour la seigneurie de Saint-Hyacinthe dans «Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 3, 1989, p.375.

<sup>105</sup> Christian Dessureault dans un tableau qui présente la répartition de la propriété foncière paysanne pour la seigneurie de Saint-Hyacinthe dans «Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine

propriétaires qui possédaient entre 90 et 240 arpents de terre constituaient près de 42% de la structure foncière pointelière. Les plus grands propriétaires (plus de 240 arpents) n'étaient qu'au nombre de 2, soit 2,6% du total. À Saint-Hyacinthe, ils représentaient 9% de tous les propriétaires.

Les deux plus importants cultivateurs pointeliers engageaient fort probablement des journaliers pour exploiter leurs terres. Ce qui est confirmé par le faible nombre de membres dans chacun des ménages. Le premier, le cultivateur Pierre Briand, possédait une terre de 280 arpents dont environ la moitié était cultivée. Composé de 6 membres, dont 2 enfants de moins de 14 ans, 2 hommes entre 30 et 60 ans (incluant le propriétaire) et de 2 femmes d'entre 14 et 45 ans, ce ménage devait certainement employer des journaliers agricoles afin d'entretenir les 142 arpents de terres mis en culture. Le second grand propriétaire, Michel Chalifoux, possédait quant à lui une immense terre de 360 arpents pour un ménage composé de seulement quatre personnes: Michel Chalifoux lui-même, âgé entre 30 et 60 ans, sa femme de plus de 45 ans ainsi que leurs 2 enfants âgés entre 5 et 14 ans. Tout comme Briand, Chalifoux se devait d'engager des journaliers pour exploiter les 140 arpents de terres cultivés.

Les données nous permettent donc d'affirmer que la différenciation sociale au sein de la société pointelière était moins avancée que dans la société maskoutaine. Il est fort probable que cela est attribuable aux conditions d'attribution des terres dans ce vieux terroir. Comme le souligne Dessureault, et comme nous le verrons plus tard, la répartition du bétail est également une autre mesure, et peut-être plus révélatrice, de plus grandes inégalités sociales.

### 3.1.3 La répartition du sol pointelier selon les groupes socio-professionnels

Le recensement de 1831 nous permet également de déterminer la répartition du sol au sein de la société rurale de Pointe-aux-Trembles durant le premier tiers du XIXe siècle (voir tableau 3.3). En 1831, les cultivateurs propriétaires accaparaient sans surprise 86% de la superficie totale des terres de la paroisse. On peut déjà affirmer que la diversification des profils socio-professionnels est faible pour la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

**TABLEAU 3.3**

**Ventilation de la propriété foncière pointelière selon le groupe socio-professionnel des propriétaires de bien-fonds en 1831**

Groupes socio-économiques	Nombre de propriétaires	Pourcentage (%)	Superficie en arpents	Pourcentage (%)
<b>Clercs</b>	-	-	-	-
<b>Professions libérales</b>	-	-	-	-
<b>Aubergistes</b>	1	1,3	45	0,6
<b>Traversiers</b>				
<b>Capitaines</b>	1	1,3	71	1
<b>Artisans</b>				
a) Construction	-	-	-	-
b) Fabrication	2	2,6	135	1,9
<b>Cultivateurs</b>	64	82	6225	86,3
<b>Fermiers</b>	2	2,6	156	2,2
<b>Journaliers</b>	2	2,6	93	1,3
<b>Rentiers</b>	1	1,3	80	1,1
<b>Veuves</b>	5	6,3	406	5,6
<b>Femmes séparées</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL :</b>	78	100%	7211	100%

Source: Recensement 1831.

Nos résultats sont assez semblables à ceux qui ont été obtenus pour la même période dans les travaux de Christian Dessureault sur le cas maskoutain<sup>106</sup>, dans l'étude de Fernand Ouellet sur Laprairie<sup>107</sup>, et finalement, celle de Mario Lalancette sur la Malbaie<sup>108</sup>. Effectivement, les cultivateurs dominaient la structure foncière pour l'ensemble de ces paroisses. Curieusement, si pour les cas de Mascouche, Laprairie et la Malbaie certains notables ruraux possédaient des terres, dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles aucun marchand ou membre de professions libérales n'a été recensé parmi les propriétaires de biens fonds. Le seul chef de famille pratiquant une profession libérale qui a été recensé est le médecin William Deschambault, mais il n'était pas propriétaire d'un bien fonds. Si on se fie au recensement de 1831, la propriété «bourgeoise»<sup>109</sup> était inexistante dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles. Enfin, mentionnons que seulement 2 des 48 journaliers recensés étaient propriétaires de petites parcelles de terre afin d'y pratiquer une simple agriculture de subsistance.

---

<sup>106</sup>Christian Dessureault, «La propriété rurale et la paysannerie dans la plaine maskoutaine, 1795-1814» dans François Lebrun et Normand Séguin, *Société villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de L'Ouest XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, CREQ-UQTR, Trois-Rivières, 1987, p.39-49; «Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 3, 1989, p.359-387.

<sup>107</sup>Fernand Ouellet, «Répartition de la propriété foncière et types d'exploitation agricole dans la seigneurie de Laprairie durant les années 1830», *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Hurtubise, Montréal, 1972, 110-119.

<sup>108</sup>Mario Lalancette, «Essai sur la répartition de la propriété foncière à la Malbaie, au pays de Charlevoix», dans François Lebrun et Normand Séguin, *Société villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de L'Ouest XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, CREQ-UQTR, Trois-Rivières, 1987, 63-78.

<sup>109</sup>Christian Dessureault, *loc.cit.*, 1989, p.371.

### 3.2 Les activités agricoles

Économie agricole prospère au XVIII<sup>e</sup> siècle, la paroisse de Pointe-aux-Trembles a été marquée par les effets de l'urbanisation et une phase de déclin de sa société rurale vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la première moitié de ce siècle, la productivité agricole a diminué en raison de la surexploitation et du vieillissement des terres. Après la période qui nous intéresse, l'agriculture pointelière s'est alors tournée vers l'élevage laitier ou vers d'autres types de productions beaucoup moins exigeantes pour les terres qui devenaient de moins en moins fertiles. Si bien qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, Pointe-aux-Trembles était identifiée par Raoul Blanchard, éminent initiateur de la géographie moderne québécoise, comme l'une des paroisses possédant un nombre considérable d'exploitations laitières dans l'espace périurbain montréalais<sup>110</sup>. Ces remarques générales nous permettent de situer les données de 1831 sur l'activité agricole de Pointe-aux-Trembles.

---

<sup>110</sup>Raoul Blanchard, *Montréal. Esquisse de géographie urbaine*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1947, p.187 (Cité par Lise St-Georges dans «Transformations de la société rurale dans l'espace périurbain montréalais : Pointe-aux-Trembles, 1781-1871» dans G. Bouchard et J. Goy (dir.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIIe-XXe siècle)*, Actes du colloque d'histoire comparée France-Québec de Montréal, Chicoutimi et Paris, SOREP et É.H.E.S.S, 1990, p.290)

### 3.2.1 L'espace cultivé

En 1831, environ 69% des censives étaient mises en culture par les censitaires. Même si une diminution du patrimoine foncier s'est produite entre 1781 et 1831, la mise en culture des lots possédés a considérablement augmenté, passant de 44% à environ 68% pendant la même période. Cela témoigne d'une agriculture riveraine qui se voulait de plus en plus intensive. Comme le précise Serge Courville :

L'individu des côtes, dans les paroisses riveraines, dispose en général de moins d'arpents occupés que son homologue dans les secteurs neufs de colonisation, mais de plus d'arpents cultivés, ce qui l'avantage par rapport aux terroirs de l'intérieur, d'autant plus que les sols dans les basses terres sont de meilleure qualité<sup>111</sup>.

Alors que la superficie des terres reste stable, ou même diminue un peu, on assiste à une augmentation de l'espace cultivé entre 1781 et 1831. Ce phénomène s'explique peut-être par «la rareté, au XIXe siècle, des terres disponibles pour établir les enfants et de la forte valeur des exploitations rurales»<sup>112</sup>, obligeant ainsi à tirer davantage de chaque arpent de terre possédé. Il y a peut-être également l'attrait qu'exerce ce que Courville appelle, comme nous le verrons plus loin, le «marché aux subsistances». La volonté de vendre des produits sur ce marché explique également la forte augmentation de la mise en cultures des terres pointelières. C'est probablement

---

<sup>111</sup>Serge Courville, *loc.cit.*, 1986, p.188.

<sup>112</sup>Lise St-Georges, *op.cit.*, 1992, p.92.

ce qui explique que «le taux d'amélioration des surfaces agricoles est deux fois plus élevé sur l'île que dans la province»<sup>113</sup>.

Le recensement de 1831 nous permet également de déterminer l'espace cultivé selon les différentes catégories de propriétaire (voir tableau 3.4). On constate que plus la superficie de la terre est grande, plus l'agriculture est extensive. Tandis que les petits propriétaires de moins de 60 arpents mettaient en culture 65% de la superficie totale de leurs terres, les propriétaires de catégorie intermédiaire (entre 60 et 119 arpents) y consacraient 68% de leurs terres. Les grands propriétaires de 120 arpents de terre et plus pratiquaient une agriculture encore plus extensive que les deux autres catégories de propriétaires, en mettant en culture 73% de leurs terres. Il y a peut-être là un indice d'une production pour le marché qui augmenterait en proportion avec la grandeur de l'espace cultivé.

---

<sup>113</sup>Stéphane Castonguay, *op.cit.*, 2012, p.577-578.

**TABLEAU 3.4**  
**Proportion de l'espace cultivée selon les catégories de propriétaires**

	Nombre de propriétaires selon le nombre d'arpents de terres cultivées		
	<b>1-59</b>	<b>60-119</b>	<b>120 et plus</b>
<b>Nombre de propriétaires<sup>114</sup></b>	19	33	23
<b>Nombre total d'arpents de terres possédés</b>	754	2577	3419
<b>Nombre total d'arpents cultivés</b>	490	1747	2524
<b>Pourcentage de l'espace mis en culture</b>	65%	68%	73%

Source : Recensement de 1831.

### 3.2.2 La culture céréalière et maraîchère

S'appuyant essentiellement sur les recensements de 1851 et de 1871 pour analyser la culture de céréales au sein de l'agriculture pointelière du XIXe siècle, Lise St-Georges tente de déterminer le début des transformations des activités agricoles pratiquées à Pointe-aux-Trembles au cours du XIXe siècle. Le recensement de 1871 laisse entrevoir les changements importants qui se sont opérés au sein de l'agriculture traditionnelle bas-canadienne qui était auparavant principalement orientée vers la culture du blé. Or, en 1871, la culture du blé ne représentait désormais que 4,7% de

---

<sup>114</sup>Puisque certaines données concernant le nombre d'arpents mis en culture étaient illisibles, 3 propriétaires n'ont pas été comptabilisés : 2 dans la catégorie des propriétaires possédant entre 60 et 120 et 1 dans celle des propriétaires possédant 120 arpents et plus.

l'espace cultivé, soit moins que la moyenne du Québec qui était de 6,5%<sup>115</sup>. Quant à elle, la culture du foin qui servait à l'élevage était passée à 30,6% de l'espace cultivée.

Le recensement de 1831 permet d'affiner l'analyse. Malgré ses nombreuses limites concernant les cultures fourragères, les pâturages, les cultures fruitières et maraîchères<sup>116</sup>, de même que l'absence de données sur l'espace cultivé consacré respectivement à chaque culture, le recensement offre néanmoins des renseignements pertinents. Ceux-ci concernent ce qu'on appelle les grandes cultures, soit six céréales (le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, le maïs et le sarrasin), les pois et les pommes de terre (voir tableau 3.5)<sup>117</sup>.

**TABLEAU 3.5**

**Répartition des cultures dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles au cours de l'année 1830**

Céréales cultivées	Nombre de minots récoltés	Pourcentage %
<b>Blé</b>	10 177	22,2
<b>Pois</b>	3331	7,3
<b>Avoine</b>	10 433	22,7
<b>Orge</b>	1523	3,3
<b>Seigle</b>	53	0,1
<b>Blé d'inde</b>	1313	2,9
<b>Patates</b>	18 945	41,2
<b>Blé de Sarrasin</b>	123	0,3
<b>TOTAL :</b>	45 898	100%

Source: Recensement de 1831.

<sup>115</sup> Lise St-Georges, *op.cit.*, 1990, p.290.

<sup>116</sup> Serge Courville, *loc.cit.*, 1988, p.210.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p.220.

De plus en plus importante dans l'agriculture bas-canadienne, la culture de la pomme de terre occupait le premier rang en termes de minots produits dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles (41% des minots récoltés). Intégrée dans l'agriculture bas-canadienne au début du XIXe siècle<sup>118</sup>, la culture de la pomme de terre permettait également d'alimenter le marché local. De plus, rappelons que la patate servait à produire de l'alcool. Puisqu'aucune distillerie n'a été recensée dans les paroisses de Pointe-aux-Trembles et de Longue-Pointe, une partie de la culture devait probablement desservir les distilleries à proximité, tant sur l'archipel de Montréal que sur les rives sud et nord. On suppose le même phénomène pour la faible production d'orge et de seigle qui alimentaient normalement les brasseries et distilleries<sup>119</sup>.

On constate à Pointe-aux-Trembles une transformation que l'on a observé ailleurs : si l'agriculture avait été un temps spécialisée vers la production du blé afin de répondre à la forte demande de l'Angleterre jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ce n'était plus le cas dans les années 1830. Avec ses 10 177 minots récoltés en 1830, la culture de blé de la paroisse de Pointe-aux-Trembles ne représentait plus que 22% des minots récoltés. Passant de 13% à 4,7% de la superficie cultivée entre 1851 et 1871<sup>120</sup>, la diminution de la culture du blé semble avoir débuté bien avant le milieu du XIXe siècle. Elle a graduellement été remplacée au cours des années 1830 par d'autres cultures avec la montée des grandes régions productrices de blé dans l'ouest. Tel que mentionné par Castonguay qui reprend la démonstration de Dechêne, l'agriculture montréalaise était intégrée au marché dès le début du XIXe siècle:

Selon l'historienne Louise Dechêne, il s'agit là d'une agriculture qui dispose de plus gros capitaux, qui peut se permettre d'innover, et qui offre aux cultivateurs des alentours de bons exemples. Montréal devient le moteur de

<sup>118</sup>Stéphane Castonguay, *op.cit.*, p.572.

<sup>119</sup>*Ibid.*, p.223.

<sup>120</sup>Lise St-Georges, *op.cit.*, 1990, p.290.

changement de sa région immédiate et le centre polarisateur d'une plaine agricole importante. D'abord la ville détermine les activités agricoles à l'intérieur du périmètre urbain et dans la zone périurbaine immédiate, le district des campagnes. La paroisse de Montréal correspond à une zone d'agriculture intensive comparativement à l'ensemble des exploitations sur l'île; les exploitations possèdent un peu moins de 19% des terres en culture du comté en 1831 et 1844, mais des cultures particulières (orge, seigle et maïs) s'y concentrent et représente une forte proportion de la production de l'île<sup>121</sup>.

Selon Courville, on assistait plus précisément «à une redéfinition majeure de l'agriculture, qui entreprend alors de modifier son système de culture et de redistribuer ses activités dans l'espace»<sup>122</sup>. Même si le recensement de 1831 ne nous permet pas de déterminer la proportion respective des superficies consacrées pour chaque culture, il semble bien confirmer ce mouvement vers «une redéfinition majeure de l'agriculture».

### 3.2.3 Le cheptel

Le recensement de 1831, bien qu'assez général, permet d'analyser la composition du cheptel de la paroisse (voir tableau 3.6). Afin de pouvoir déterminer précisément la composition du cheptel moyen des ménages, le nombre total de bêtes à cornes et celui de chevaux a dû être révisé<sup>123</sup>.

---

<sup>121</sup>Stéphane Castonguay, *op.cit.*, 2012, p.572.

<sup>122</sup>Serge Courville, *loc.cit.*, 1980, no 63, p.201.

<sup>123</sup>En effet, lorsque la distribution du nombre d'animaux de chaque espèce selon le nombre d'arpents possédés par les chefs de famille a été réalisée un peu plus loin dans le rapport de recherche, nous avons repéré un total erroné pour le nombre total de bêtes à corne et de chevaux. Un total de 285

**TABLEAU 3.6**  
**Répartition du bétail dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles en 1831**

<b>Animaux</b>	<b>Nombre de bêtes</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Composition du cheptel moyen des ménages</b>
<b>Bêtes à cornes (bovins)</b>	938	29	5,3
<b>Chevaux</b>	385	12	2,2
<b>Moutons</b>	1241	38,5	7
<b>Cochons</b>	660	20,5	3,7
<b>TOTAL</b>	3224	100%	

Source: Recensement de 1831.

Lorsque l'on s'attarde à la répartition des cheptels au sein de la paysannerie pointelière, on constate une différenciation sociale significative, même si les grands élevages semblent rares (voir tableau 3.7).

---

bêtes à corne est inscrit sur la neuvième page du recensement, puis reporté sur la dernière page. Cependant lorsque l'on effectue le calcul des données, la somme réelle est de 385. Le nombre total de bêtes à corne est donc de 938, et non pas 838. Pour ce qui est des chevaux, un total de 77 chevaux est inscrit sur la neuvième page du recensement, puis reporté sur la dernière page. Cependant lorsque l'on effectue le calcul des données, la somme réelle est de 177. Le nombre total de chevaux n'est donc pas de 285 mais de 385.

### TABLEAU 3.7

#### Nombre de ménages selon le nombre d'animaux possédés pour chacune des espèces animales en 1831. Total de 177 chefs de famille

	0	1-5	6-10	11-15	16-20	21 et +
<b>Bêtes à cornes</b>	44	78	19	17	12	7
<b>Chevaux</b>	59	102	14	2	-	-
<b>Moutons</b>	96	13	24	8	15	21
<b>Cochons</b>	41	93	32	8	2	1

Source: Recensement de 1831.

La possession de chevaux n'est donc pas généralisée dans la paysannerie pointelière, même si la plupart des ménages en possèdent au moins un, que ce soit pour le transport ou le trait (67%). Tout de même, cela veut dire que 33% des familles ne possédaient pas de chevaux. Une proportion plus faible de ménages, soit 25%, ne possédaient pas de bœufs ni de vaches. On remarque que la très grande majorité des familles possèdent moins de cinq animaux de chaque espèce, à l'exception des moutons. On compte 21 élevages de plus de 20 moutons sur les 177 ménages pointeliers. Il est aussi possible d'approfondir l'analyse du cheptel en distribuant le nombre d'animaux de chaque espèce selon le nombre d'arpents possédés, afin de préciser la mesure de la différenciation sociale au sein de la paysannerie (voir tableau 3.8).

TABLEAU 3.8

**Nombre d'animaux de chaque espèce selon le nombre d'arpents possédés par les chefs de famille (total de 177 chefs de famille)**

	0	1-29	30-59	60-89	90-119	120-179	180-239	+ de 240	Total	Total <sup>124</sup>
N. de propriétaires	98	5	15	24	14	16	3	2	177	177
Bêtes à cornes	85	15	133	190	158	242	78	37	853	938
<i>Moyenne</i> <sup>125</sup>	0,9	3	8,9	7,9	11,3	15,1	26	18,5	10,8	
Chevaux	15	9	62	121	63	82	22	11	370	385
<i>Moyenne</i>	0,2	1,8	4,1	5	4,5	5,1	7,3	5,5	4,7	
Moutons	98	20	170	267	185	379	73	49	1143	1241
<i>Moyenne</i>	1	4	11,3	11,1	13	23,7	24,3	24,5	14,5	
Cochons	122	18	99	194	91	101	25	10	538	660
<i>Moyenne</i>	1,2	3,6	6,6	8	6,5	6,3	8,3	5	6,8	
<b>Total :</b>	<b>320</b>	<b>62</b>	<b>464</b>	<b>772</b>	<b>497</b>	<b>804</b>	<b>198</b>	<b>107</b>	<b>2904</b>	<b>3224</b>
<i>Moyenne</i>	3,3	12,4	30,9	32,1	35,5	50,3	66	53,5	36,8	

Source: Recensement 1831.

Évidemment, les propriétaires terriens ne possédaient pas la totalité du cheptel de la paroisse. Les non-propriétaires, au nombre de 98, possédaient 10% du cheptel. Le reste se répartissait entre les 79 propriétaires terriens. Les 38 propriétaires intermédiaires possédant entre 60 et 119 arpents de terres sont ceux qui se partageaient la plus grosse proportion du cheptel, soit 39%. Les 21 grands propriétaires (120 arpents et plus) suivent de près ces derniers et se partagent une tout

<sup>124</sup>Total du nombre de bêtes selon le recensement.

<sup>125</sup>Moyenne du nombre d'animaux possédés par chaque chef de famille.

aussi importante part du cheptel, soit 34%. Les 20 petits propriétaires (moins de 60 arpents) ne possédaient que 16% du cheptel. Cependant, lorsque l'on s'attarde au nombre d'animaux moyen selon les catégories de propriétaires, on constate que ce sont les propriétaires de terres entre 180 et 239 arpents qui possèdent un plus important nombre de bêtes. Tous cultivateurs, ils sont au nombre de trois. Le premier, Joseph Bernard, avait une terre de 200 arpents et un cheptel composé de 24 bêtes à corne, 8 chevaux, 28 moutons et 4 cochons. Son voisin de deux maisons, M. Brouillet, possédait lui aussi une terre de 200 arpents mais un plus petit cheptel : 14 bêtes à corne, 4 chevaux, 25 moutons et 6 cochons. Finalement, la terre de 218 arpents de Louis Reeves abritait le cheptel le plus nombreux avec ses 40 bêtes à corne, 10 chevaux, 20 moutons et 15 cochons.

Fait intéressant, sur les 3124 bêtes recensées dans la paroisse, les 1241 moutons dénombrés représentaient la proportion la plus imposante du bétail, soit 40%. Avec ces 21 propriétaires qui possédaient plus d'une vingtaine de moutons, c'est également l'élevage qui était le moins bien distribué au sein de la paysannerie. Devant un élevage aussi important, nous sommes visiblement en présence d'une production pour le marché. Puisqu'aucun moulin à carder n'a été recensé au sein des paroisses de Pointe-aux-Trembles et de Longue-Pointe, on peut donc supposer deux choses: soit l'élevage de mouton répondait aux besoins du marché des régions avoisinantes qui se spécialisaient dans l'industrie de la laine, soit le recensement n'est pas fiable en ce qui concerne le dénombrement des industries de la paroisse. En effet, une seule industrie a été dénombrée dans le recensement de 1831, mais il s'agissait d'un moulin à farine.

### 3.2.4 Les techniques agricoles et la proto-industrialisation

Lise St-Georges a identifié quelques-autres des transformations qui se sont produites non seulement dans la structure foncière, la nature des productions agricoles et l'élevage, mais également dans le matériel aratoire. En même temps que la transition des chevaux vers les bœufs de labour s'effectuait dans la pratique agricole des pointeliers, on assistait à la disparition graduelle de la charrue à rouelles. Telles sont les pistes observées par Lise St-Georges dans les inventaires après décès, les donations et les baux à ferme :

Alors que dans la décennie 1791-1800, neuf des onze charrues déclarées sont à rouelles; leur nombre décroît entre 1831-1840 alors qu'une seule des huit charrues dénombrées est nommément décrite à rouelles<sup>126</sup>.

La recherche de St-Georges a également permis d'identifier quelques-unes des innovations techniques qui ont contribué au développement des activités agricoles de la paroisse de Pointe-aux-Trembles. En effet, elle constate la diffusion progressive de deux instruments aratoires servant aux semaines: celle des herses à dents de fer dans les années 1830 et celle du rouleau à grain dans les années 1860<sup>127</sup>.

Les recensements de 1850 et 1871 révèlent l'introduction de la mécanisation dans l'opération que représentait la moisson dans la seconde moitié du XIXe siècle. Si auparavant la moisson s'effectuait à la faux et à la fauille, les données du recensement de 1871 présentaient désormais une mécanisation de cette pratique. Pour

<sup>126</sup>Lise St-Georges, *op.cit.*, 1990, p.290.

<sup>127</sup>*Ibid.*

les 84 pointeliers qui ont déclaré être des exploitants agricoles, 10 moissonneuses et/ou faucheuses ont été dénombrées<sup>128</sup>. La mécanisation d'une autre pratique agricole est aussi perceptible grâce aux recensements, celle du battage de grain qui, dès 1850, «est facilité par l'utilisation de moulins à battre, mûs par des chevaux»<sup>129</sup>. Le recensement de 1871 dénombrait 28 de ces moulins et 50 cibles au sein de la paroisse.

De l'analyse des deux recensements suivants et des inventaires après décès, des donations et des baux à ferme, Lise St-Georges en est arrivée à la conclusion suivante: avec un exploitant sur neuf qui possède soit une moissonneuse ou soit une faucheuse, un sur trois qui détenait un moulin à battre les grains et plus de la moitié qui étaient propriétaires d'un crible, les données du recensement de 1871 offrent «l'image d'une agriculture relativement mécanisée malgré l'étroitesse des exploitations et suggèrent des nuances au portrait de l'agriculture sous-mécanisée décrite par l'historiographie canadienne»<sup>130</sup>. Le corpus de sources étudié par cette dernière permettait de situer l'introduction de la mécanisation dans l'agriculture pointelière vers le milieu du XIXe siècle. Cette introduction de la mécanisation dans les pratiques agricoles de la paroisse de Pointe-aux-Trembles est-elle perceptible avant le milieu du XIXe siècle? Le recensement de 1831 permet-il de devancer cette période d'innovation technique?

Le recensement ne permet malheureusement pas de savoir si on y retrouvait une moissonneuse ou une faucheuse puisque les outils agricoles n'y étaient pas dénombrés. Seul un moulin à farine a été recensé. Il était détenu par le seul meunier qui a été dénombré parmi les 177 chefs de ménages. Ce dernier ne possédait que 22 arpents de terre sur lesquels 19 étaient mis en culture. Il s'agissait d'une petite terre qui contribuait à la subsistance des 9 membres qui composaient le ménage. Le moulin

---

<sup>128</sup> *ibid.*

<sup>129</sup> *ibid.*

<sup>130</sup> *ibid.*, p.291.

à farine était-il un établissement commun sur les terres seigneuriales de l'époque? Enregistré pour une première fois dans le recensement de 1831, le moulin à farine constituait probablement l'une des principales industries rurales de la région. Nous reprenons ici la définition de Serge Courville :

Par industries rurales, nous entendons des productions qui trouvent à la campagne le lieu de leur réalisation. Ces industries sont à distinguer de la simple production artisanale : celles auxquelles nous nous référons mobilisent des investissements en capitaux, recrutent sur une base régulière ou annuelle des travailleurs salariés, issus ou non du monde agricole, et dépendent pour leurs opérations de réseaux parfois denses d'approvisionnement dans l'espace. Ce sont les moulins (à farine, à scie, à fouler, à carder, à l'huile, à papier, à bardeaux, etc.), les brasseries, distilleries, tanneries, fabriques de potasse ou de perlasse, ateliers et manufactures de toutes sortes qui emploient parfois une importante main-d'œuvre dont ne font pas toujours état les sources documentaires de la période et qui renvoient à des organisations économiques spécifiques, distinctes de l'artisanat domestique, mais qui peuvent aussi s'y alimenter à l'amont<sup>131</sup>.

Selon Courville, en 1831, «on dénombre quelque 2 000 fabriques et moulins dans l'ensemble du Bas-Canada, dont plus des deux tiers sont localisés dans le territoire seigneurial et plus de la moitié dans la seule région de Montréal»<sup>132</sup>. Si on en croit le recensement de 1831, ces fabriques et moulins ne se retrouvaient pas à Pointe-aux-Trembles. Cela dit, l'absence relative d'industries, malgré une exploitation importante des terres de la paroisse, laisse croire que le recensement de 1831 n'est peut-être pas fiable sur cet aspect.

---

<sup>131</sup>Serge Courville, *loc.cit.*, 1988, p.204.

<sup>132</sup>*Ibid.*, p.205.

### 3.3 Structure socio-professionnelle au début des années 1830

Nous avons déjà évoqué certains problèmes quant à la définition des catégories socio-professionnelles dans les recensements de la première moitié du XIXe siècle. Dans la plupart des recensements, l'identification des journaliers pose problème dans la mesure où il est généralement difficile de les repérer au sein des nombreuses professions inconnues. Cela dit, il semble que le recenseur de la paroisse de Pointe-aux-Trembles ait été plutôt minutieux dans l'enregistrement des professions pour les chefs de ménages. Les journaliers y sont clairement identifiés et peu de professions sont inconnues.

Notre analyse n'a certainement pas la prétention de saisir précisément l'ampleur des activités économiques ou de dessiner un portrait exact de la structure socio-professionnelle de la société pointelière au début des années 1830. Il s'agit plutôt de fournir un aperçu des grands traits de cette structure socio-professionnelle, tout en gardant en tête que l'analyse pourrait certainement être approfondie, y compris en recourant à d'autres sources comme les registres paroissiaux de la période qui sont désormais disponibles aux chercheurs à l'Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles. Malheureusement, les limites de temps pour réaliser ce rapport de recherche ne permettaient pas un tel approfondissement.

À partir du recensement, nous avons identifié 19 catégories socio-professionnelles différentes pour les 177 chefs de ménages. Cela nous a révélé une division du travail assez faible et reflète la nette dominance des activités économiques liées à l'agriculture. La classification des chefs de ménages selon les groupes socio-professionnels permet d'approfondir notre compréhension de l'économie de la paroisse de Pointe-aux-Trembles en 1831.

Le tableau 3.9 confirme que l'agriculture représentait le secteur d'activités le plus important de la paroisse de Pointe-aux-Trembles avec ses 68 cultivateurs et 4 fermiers qui représentaient un peu plus de 40% des chefs de ménages recensés. Si l'on compare avec les données du recensement de 1825, on constate que dans les paroisses de Notre-Dame et de Lachine, la population active de ce groupe ne représentait que 19% de la population totale pour la première paroisse et 23% pour la seconde. Dans les autres paroisses de la région de Montréal, la proportion des agriculteurs était à peine un peu plus faible qu'à Pointe-aux-Trembles en 1831, avec une moyenne de 36%<sup>133</sup>.

---

<sup>133</sup>Dany Fougères, «Les années de dispersion» dans Dany Fougères, *Histoire de Montréal et de sa région*, Presses de l'Université Laval, 2012, p.335.

**TABLEAU 3.9****Structure socio-professionnelle dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles d'après les chefs de ménages (1831)**

Groupes socio-professionnels	Nombre	Pourcentage %
Clercs	2	1,1
Professions libérales	1	0,6
Marchands	-	-
Aubergistes	6	3,4
Traversiers	1	0,6
Capitaines	1	0,6
Fonctionnaires	-	-
Artisans		
a) Construction	7	4
b) Fabrication	10	5,6
Cultivateurs	68	38,4
Fermiers	4	2,3
Journaliers	48	27,1
Métiers divers	2	1,1
Rentiers	20	11,3
Veuves	5	2,8
Femmes séparées	2	1,1
<b>TOTAL</b>	<b>177</b>	<b>100</b>

Source: Recensement de 1831.

Contrairement au cultivateur, le fermier exploitait la terre d'un autre propriétaire (location ou remise d'une partie des récoltes). Sur les 4 fermiers dénombrés dans le recensement, deux d'entre eux possédaient un cheptel et des terres qu'ils exploitaient. L'un possédait une terre de 120 arpents, l'autre une de 36 arpents. Un seul des deux autres fermiers possédait un cheptel. Le recensement ne permet pas de savoir quelle terre exploitaient ces fermiers. Peut-être s'agissait-il des terres de certaines veuves de la paroisse qui ne pouvaient compter sur la main d'œuvre familiale? Sur les cinq veuves recensées, toutes étaient propriétaires de terres. Trois

possédaient une petite terre d'environ 60 arpents dont la plus grande partie était mise en culture. Une autre veuve possédait une terre de 76 arpents dont près des deux tiers étaient cultivés. Finalement, l'une d'entre elles était propriétaire d'une grande terre de 160 arpents dont 140 étaient mis en culture. Soulignons toutefois que trois des cinq veuves hébergeaient un serviteur qu'elles employaient comme fermier.

On constate aisément que les secteurs de la fabrication et de la construction retenaient un nombre relativement faible des chefs de ménages. On a dénombré 17 chefs de ménages qui pratiquaient un métier relevant de la production artisanale. Pour le secteur du cuir, on ne comptait qu'une seule profession, celle de cordonnier. Dans le secteur du textile, deux professions ont été dénombrées, soit 1 tisserand et une couturière. Le boucher et le meunier constituaient à eux deux les effectifs pour le secteur de la fabrication alimentaire. Le secteur des métaux regroupait deux forgerons et trois sculpteurs relevaient du secteur du bois. Enfin, le secteur de la construction ne regroupait que 4% des chefs de familles soit 5 maçons et 2 menuisiers. En général, ce secteur d'activités répondait essentiellement à la demande locale<sup>134</sup>. L'ensemble de ses occupations peuvent être regroupées sous l'appellation suivante: le groupe des «services, commerces et artisans»<sup>135</sup>. Composé de marchands, d'artisans, de notaires, de médecins, de gens métiers et de commerçants, et plus fortement représenté dans les paroisses et les villages, ce groupe constituait 17% de la population active de la région de Montréal en 1825<sup>136</sup>. Les côtes de la Pointe-aux-Trembles et de la Longue-Pointe étaient les plus achalandées du territoire de Montréal<sup>137</sup>.

Tout au long des XVIIIe et XIXe siècles, la paroisse de Pointe-aux-Trembles desservait en biens et en services la paysannerie avoisinante et les voyageurs qui

---

<sup>134</sup>Jean-Paul Bernard, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, «La structure professionnelle de Montréal en 1825», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 3, 1976, p.396.

<sup>135</sup>Dany Fougères, *op.cit.*, 2012, p.334.

<sup>136</sup>*Ibid.*

<sup>137</sup>*Ibid.*, p.335.

empruntaient le chemin du roi<sup>138</sup>. On comprend alors l'importance des petites activités commerciales. Le recensement de 1831 dénombre ainsi 6 aubergistes dans le secteur des services qui assuraient le gîte aux voyageurs et aux gens qui étaient de passage. La présence d'auberges et de débits de boisson témoigne de la vie quotidienne des communautés paroissiales. En 1825, on recensait un total de 33 auberges pour l'ensemble des paroisses montréalaises, dont 10 dans la paroisse de Lachine et 9 dans celle de Notre-Dame<sup>139</sup>. Seules les paroisses de Rivière-des-Prairies et de Sainte-Anne étaient démunies d'auberges. Au début du XIXe siècle, les débits de boissons étaient présents dans toutes les paroisses. Entre 1817 et 1840, les autorités coloniales accordaient un nombre de permis de tavernes de plus en plus important, surtout dans les paroisses situées au centre de l'île et dans celles qui étaient les plus achalandées:

En 1817, 57 permis de tavernes sont émis dans les dix paroisses, hors ville. Avec 19 et 14 permis, Lachine et Notre-Dame affichent un caractère davantage urbain qu'ailleurs ou, à tout le moins bénéficient de la proximité de Montréal et du va-et-vient qui en résulte. En 1840, le nombre de permis a augmenté sensiblement, en particulier dans certaines des paroisses les plus éloignées, comme à Pointe-aux-Trembles où le nombre de permis passe de 4 à 8, à Rivière-des-Prairies, d'aucun à 2 et au Sault-au-Récollet de 1 à 4<sup>140</sup>.

Bien que la principale voie de circulation était le fleuve Saint-Laurent, le paysage régional du Bas-Canada des années 1830 est marqué de plus en plus par de nouvelles voies de communication. À Pointe-aux-Trembles, outre le chemin du roi, un traversier reliait l'île de Montréal à la rive-nord, ce qui favorisait nécessairement

<sup>138</sup> Lise St-Georges, *op.cit.*, 1992, p.92.

<sup>139</sup> Dany Fougeres, *op.cit.*, 2012, p.336.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p.337.

des échanges tant régionaux que locaux. À cet égard, on compte deux employés du secteur du transport, soit un capitaine et un traversier.

Nous avons déjà souligné qu'un seul chef de famille a déclaré une profession libérale, le médecin. Étonnamment, aucun notaire, ni avocat n'a été dénombré parmi les chefs de famille. Lise St-Georges précise d'ailleurs qu'aucun notaire ne résidait dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles entre 1755 et 1850.

En dehors des secteurs énumérés précédemment, il y a une masse importante de travailleurs sans qualifications précises, les journaliers, qui représentaient près de 30% des chefs de ménages recensés. Cette présence ne doit pas surprendre. Présents dans près de 80% des bourgs bas-canadien en 1831, les journaliers constituaient une main-d'œuvre importante dans de nombreuses régions<sup>141</sup>. En 1825, le groupe des journaliers et des engagés composait 47% de la population active dans la région de Montréal<sup>142</sup>. Si les journaliers étaient d'abord employés dans les fermes, on les retrouvait aussi dans plusieurs autres secteurs d'activités tels que les transports, la construction, les services et les diverses industries.

On recense 48 journaliers à Pointe-aux-Trembles. Étant donné la quasi absence d'industries dans la paroisse, du moins selon le recensement, ces travailleurs étaient essentiellement des journaliers agricoles qui travaillaient sur les exploitations les plus importantes, ou lorsqu'un ménage ne pouvait pas compter uniquement sur la main d'œuvre familiale.

L'immense majorité des journaliers n'avait aucun bien fonds. Effectivement, seulement 2 des 48 chefs de familles ayant déclarés être journaliers possèdent des arpents de terre sur lesquels il y a culture. Le premier, Joseph Cantin, possédait 72 arpents de terres dont 70 étaient cultivées. Le second, André Desmarests, en possédait

<sup>141</sup>Serge Courville, *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p.141.

<sup>142</sup>Dany Fougères, *op.cit.*, 2012, p.336.

21 arpents et en cultivait 12. Les 46 autres journaliers étaient donc dépendants du travail à gages pour subsister.

Finalement, 20 chefs de ménages ont déclaré être rentiers. Ces derniers représentaient 11% des effectifs dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles. Si l'on fait nôtre la définition de Courville, les rentiers de Pointe-aux-Trembles étaient soit «d'anciens résidents du bourg, qui ont choisi de finir leurs jours sur les lieux même de leur vie de travailleurs», soit des individus «venus des côtes avoisinantes pour profiter des services que leur offre le village, grâce à leur pécule ou à la rente que leur assurent les enfants à qui ils ont cédé leurs biens»<sup>143</sup>. Le nombre important de rentiers démontre encore ici que la paroisse de Pointe-aux-Trembles constituait un vieux terroir. Devant un terroir «plein», les vieux propriétaires pratiquaient la consolidation des terres sous la gouvernance d'un seul héritier en échange d'une rente, et ce malgré les contraintes de la communauté de biens qui exigeaient le partage équitable des terres entre tous les enfants. Les autres enfants cédaient leurs parts au fils le plus âgé qui démontraient une certaine aptitude au travail de la terre et à l'administration des biens fonds pour ensuite se servir de la compensation pour acheter une nouvelle terre à l'extérieur de la paroisse ou tout simplement s'installer en ville. Le haut taux d'exode rural est en fait un élément typique d'un vieux terroir.

---

<sup>143</sup>*ibid.*, p.143-144.

\*\*\*

Notre analyse sur la propriété foncière, les activités agricoles et les structures socio-professionnelles de 1831 nous permet d'observer un monde paysan en mutation. Afin d'éviter un trop grand morcellement des terres, la paysannerie accordait une grande importance aux transmissions familiales non marchandes. La terre pointelière est donc demeurée la propriété des paysans, et la grande propriété est rare. Les données du recensement de 1831 démontrent que la superficie moyenne de la propriété paysanne est demeurée relativement stable et que la présence de la petite propriété était assez importante dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, du moins si on la compare au terroir plus récent de la grande seigneurie de Saint-Hyacinthe qu'a étudié Dessureault.

Suite à une diminution de sa productivité agricole causée par la surexploitation et le vieillissement des terres, et surtout la croissance de la production du blé dans le Haut-Canada, l'agriculture de la paroisse s'est alors tournée vers d'autres types de productions dans la première moitié du XIXe siècle. Malgré une relative stabilité de la superficie des terres, et même d'une faible diminution, on assiste à une augmentation de l'espace cultivé entre 1781 et 1831. L'agriculture pointelière a bel et bien modifié son système de culture et transformé ses activités agricoles afin de répondre aux besoins du «marché de subsistance».

Sans saisir parfaitement l'ampleur des activités économiques ou en dessiner un portrait exact, notre analyse de la structure socio-économique de la société pointelière au début des années 1830 nous a révélé une division du travail assez faible et une dominance évidente des activités économiques liées à l'agriculture. Comme l'agriculture représentait le secteur d'activités le plus important de la production pointelière et que seule une industrie a été recensée, la paysannerie de Pointe-aux-

Trembles ne semble pas s'être engagée dans un mouvement de proto-industrialisation dès les années 1830.

## CONCLUSION

Très peu abordée par l'historiographie québécoise, l'histoire de Pointe-aux-Trembles est demeuré jusqu'à aujourd'hui encore très mal connue des contemporains. Retrouvé récemment, le recensement manuscrit et nominatif de 1831 de la paroisse de Pointe-aux-Trembles permet de développer et de faire avancer les recherches sur l'histoire rurale de cette partie de l'île de Montréal. Malgré ses lacunes, l'analyse de cette source nous a permis d'aborder quelques-unes des questions historiographiques relatives à l'histoire rurale de la première moitié du XIXe siècle et surtout, d'en montrer le potentiel pour approfondir les connaissances sur la chronologie des transformations de l'agriculture pointelière. Cet approfondissement reste à faire, mais déjà on a pu montrer que le recensement pouvait apporter quelques réponses à des questions historiographiques importantes.

Comme nous l'avons vu, la population du vieux terroir de Pointe-aux-Trembles est demeurée relativement stable entre la fin du XVIIIe siècle et le milieu du XIXe. Essentiellement paysanne, la société pointelière était alors marquée par un important exode qui s'explique en bonne partie par le manque de terres disponibles, bien que l'attrait de la ville ait également pu jouer un rôle significatif. Quittant la paroisse pour s'en aller s'établir ailleurs, la plupart des jeunes gens partaient probablement pour les régions avoisinantes et la ville, notamment Montréal qui connaissait une croissance importante. Ce qui explique une présence de plus en plus faible dans le vieux terroir de la paroisse des jeunes hommes dans les années 1830.

La paroisse de Pointe-aux-Trembles était encore, tout comme la très grande partie du Bas-Canada, structurée par le régime seigneurial au début du XIXe siècle. Avec un taux de cens et une rente seigneuriale fixés à un «1/2 sol» et «une pinte de

bled» pour chaque arpent en superficie, les pointeliers qui occupaient un secteur plus anciennement peuplé bénéficiaient de taux de rentes plus faibles que dans les terroirs plus récents. Cela dit, le cens et la rente ne constituent qu'une partie des redevances et il est fort probable, comme l'historiographie l'a souligné, que les seigneurs réussissaient à compenser la faiblesse de ces redevances par d'autres sources de revenus.

Notre analyse de la propriété foncière a démontré que malgré les bouleversements de son économie, la paysannerie pointelière est demeurée propriétaire de ses terres en privilégiant les transmissions familiales non marchandes. Le recensement nous a permis de confirmer qu'entre 1781 et 1831, la superficie moyenne de la propriété paysanne est demeurée relativement stable dans une société pointelière où la petite propriété dominait. L'augmentation importante de la superficie de l'espace cultivé témoigne toutefois qu'il fallait tirer davantage d'une même terre afin de répondre aux pressions démographiques. Afin de répondre aux besoins d'un marché aux subsistances croissants, le système de culture de l'agriculture pointelière se modifiait, ce dont témoigne le déclin rapide de la culture du blé.

Notre analyse de la structure socio-économique de la paroisse en 1831 a révélé que la paysannerie pointelière ne semble pas s'être engagée dans un mouvement de proto-industrialisation. Avec une structure sociale dominée par les travailleurs agricoles, le recensement donne une image plutôt homogène de la société pointelière. Toutefois la forte présence de journaliers, l'exode rural des jeunes, l'augmentation de l'espace cultivé, etc., laissent deviner les fortes tensions qui marquaient l'existence des petites propriétés familiales à cette époque. Tout de même, il semble évident que la petite propriété résistait toujours à la concentration des terres qui était bien plus prononcée, par exemple, dans la société maskoutaine.

Bien que son potentiel soit évident, le recensement n'est probablement pas fiable sur certains aspects. C'est peut-être le cas lorsqu'il s'agit de dénombrer les

industries de la paroisse. Si on en croit le recensement, des 2000 fabriques et moulins que Courville a recensés pour l'ensemble du Bas-Canada à cette époque, il n'y aurait qu'un seul moulin à farine dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, alors que celle-ci était bien intégrée dans les réseaux de communication de l'époque. Malgré quelques lacunes identifiées au fil du rapport, le recensement représente une source importante permettant d'approfondir les deux études de St-Georges sur la société paysanne de Pointe-aux-Trembles entre 1781 et 1871.

Même si le recensement de 1831 ne nous permet pas d'affirmer que la paroisse de Pointe-aux-Trembles s'inscrivait dans un mouvement de proto-industrialisation dès 1831, il confirme par contre qu'une redéfinition majeure de l'agriculture pointelière marquait cette période de «restructuration et de modernisation» plutôt qu'une crise agricole. Comme le soutenait St-Georges, le concept de «crise» ne concorde pas avec les transformations que connaît la société rurale de Pointe-aux-Trembles entre 1781 et 1871. L'analyse de la paysannerie pointelière tend à démontrer que l'habitant pointelier du XIXe siècle semble bel et bien s'être adapté aux changements socio-économiques de son époque.

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources archivistiques

*Retour du recensement des paroisses de la Longue-Pointe et de la Pointe-aux-Trembles 1831*, Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles.

HUGUET-LATOUR Louis-Antoine, «Histoire de la paroisse de Pointe-aux-Trembles» (1871) reproduit dans *Cahiers d'histoire de la Pointe-aux-Trembles*, no 1, 1980.

### Ouvrages de référence

COURVILLE Serge, ROBERT Jean-Claude, SÉGUIN Normand, «Le pays laurentien au XIXe siècle, les morphologies de base», *Atlas historique du Québec*, PUL, Sainte-Foy, 1995, 171p.

ROBERT Jean-Claude et SÉGUIN Normand, «Une agriculture établie : le Bas-Canada jusqu'en 1851» dans R. Louis Gentilcore (dir.), *Atlas historique du Canada, vol. II : La transformation du territoire, 1800-1891*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, 1993, planche 13.

### Ouvrages généraux

BLANCHARD Raoul, *Montréal. Esquisse de géographie urbaine*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1947, 279p.

CASTONGUAY Stéphane, «Agriculture et société urbaine sur l'île de Montréal» dans Dany Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p.569-611.

COURVILLE Serge, «Croissance villageoise et industries rurales dans les seigneuries du Québec (1815-1851)», dans François Lebrun et Normand Séguin (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVIIe et XXe siècles*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières et Presses Universitaires de Rennes 2, 1987, p. 205-219.

COURVILLE Serge, *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, 340p.

COURVILLE Serge, *Le Québec, genèses et mutations du territoire : synthèse de géographie historique*, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 508p.

DECHÈNE Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Plon, Paris, 1974, 588p.

DECHÈNE Louise, «Observations sur l'agriculture du Bas-Canada au début du XIXe siècle» dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot (dir.), *Évolution et éclatement du monde rural : structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés françaises et québécoises, XVIIe-XXe siècle*, Paris/Montréal, École des hautes études en sciences sociales/Presses de l'Université de Montréal, 1986, p.189-202.

DESLANDRES Dominique, DICKINSON John A. et HUBERT Ollivier (dir.), *Les sulpiciens de Montréal, Une histoire de pouvoirs et de discrétion, 1657-2007*, Fides, Montréal, 2007, 670p.

FOUGÈRES Dany, «Les années de dispersions» dans Dany Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p.305-353.

FOUGÈRES Dany, «Organisation et peuplement de l'île à l'extérieur de Montréal» dans Dany Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p.355-387.

GREER Allan, *Habitants, marchands et seigneurs. La société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*, Éditions du Septentrion, Québec, 2000, 356p.

GRENIER Benoît, *Brève histoire du régime seigneurial*, Boréal, Montréal, 2012, 245p.

HAMELIN Jean, *Économie et société en Nouvelle-France*, 3<sup>e</sup> édition, Québec, Presses de l'Université Laval, 1960.

HAMELIN Jean et OUELLET Fernand, «Le mouvement des prix agricoles dans la province de Québec, 1760-1851», dans Claude Galarneau et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVIe au XXe siècle*, Québec, Presses de l'université Laval, 1966, p.35-48

HAMELIN Jean et OUELLET Fernand, «Les rendements agricoles dans les seigneuries et les cantons du Québec : 1700-1850», dans Claude Galarneau et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'université Laval, 1966, p.81-120.

HENRIPIN Jacques et PERRON Yves, «La transition démographique de la Province de Québec» dans Hubert Charbonneau, *La population du Québec : études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 1972, 112p.

LABERGE Alain, «Crise, malaise et reconstruction : l'agriculture bas-canadienne dans tous ses états» dans Yves Roby, Nive Voisine et Jean Hamelin, *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p.119-130.

MATHIEU Jacques, *Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI-XVII<sup>e</sup> siècle*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 2001, p.271.

NOPPEN Luc, *Du chemin du Roy à la rue Notre-Dame : mémoires et destins d'un axe est-ouest à Montréal*, Ministère des Transports, Québec, 2001, 175p.

OUELLET Fernand, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et conjonctures*, Montréal, Fides, 1966, 639p.

OUELLET Fernand, *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise HMH (coll. Cahiers du Québec/Histoire), 1972, 379p.

OUELLET Fernand, *Le Bas-Canada 1791-1840. Changements structuraux et crise*, Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa (coll. Cahiers d'histoire de l'Université d'Ottawa), 1976, 541p.

OUELLET Fernand, «Propriété seigneuriale et groupes sociaux dans la vallée du Saint-Laurent (1663-1840)», dans *Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1978, p.183-213.

PAQUET Gilles et WALLOT Jean-Pierre, «Structures sociales et niveaux de richesse dans les campagnes du Québec : 1792-1812» dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot (dir.), *Évolution et écclatement du monde rural : structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés françaises et québécoises, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris/Montréal, École des hautes études en sciences sociales/Presses de l'Université de Montréal, 1986, p.239-258.

PAQUET Gilles et WALLOT Jean-Pierre, «Les habitants de Montréal et de Québec (1790-1835) : contextes géoéconomiques différents, même stratégie foncière» dans François Lebrun et Normand Séguin (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-*

*campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVIIe-XXe siècles*, Trois-Rivières/Rennes, Centre de recherche et d'étude québécoise de l'Université du Québec à Trois-Rivières/Presses universitaire de Rennes 2, 1987, p.101-112.

PAQUET Gilles et WALLOT Jean-Pierre, *Le Bas-Canada au tournant du 19e siècle : restructuration et modernisation*, Ottawa, Société historique du Canada, 1988, 24p.

PAQUET Gilles et WALLOT Jean-Pierre, «Crédit et endettement en milieu rural bas-canadien» dans Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIIe-XXe siècles)*, Chicoutimi/Paris, Centre interuniversitaire SOREP/Écoles des hautes études en sciences sociales, 1990, p.251-270.

PAQUET Gilles et WALLOT Jean-Pierre, «Reproduction sociale et crédit en milieu rural : une approche socio-économique au cas du Québec, 1790-1835», dans Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural. France-Québec, XVIIIe-XXe siècles*, Lyon/Paris, Presses universitaires de Lyon/École des hautes études en sciences sociales, 1992, p.175-188.

PAQUET Gilles et Jean-Pierre WALLOT, *Un Québec moderne, 1760-1840*, Québec, Éditions Hurtubise, 2007, 744p.

SÉGUIN Maurice, *La «nation canadienne» et l'agriculture (1760-1850)*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1979, 279p.

ST-GEORGES Lise, «Transformations de la société rural dans l'espace périurbain montréalais : Pointe-aux-Trembles, 1781-1871» dans G. Bouchard et J. Goy (dir.), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIIe-XXe siècle)*, Actes du colloque d'histoire comparée France-Québec de Montréal, Chicoutimi et Paris, SOREP et É.H.E.S.S, 1990, p.285-292.

ST-GEORGES Lise, «Transaction foncières dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal entre 1821 et 1861» dans R. Bonnain, G. Bouchard et J. Goy (dir.), *Transmettre, hériter. Succéder. La reproduction familiale en milieu rural France-Québec XVIIe-XXe siècle*, Actes du colloques d'histoire comparée France-Québec, 1992, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1992, p.91-99.

## Articles de périodiques

BEAUREGARD Ludger, «Géographie historique des côtes de l'île de Montréal», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, no 73-74, 1984, p. 47-62.

BERNARD Jean-Paul, LINTEAU Paul-André et ROBERT Jean-Claude, «La structure professionnelle de Montréal en 1825», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 3, 1976, p.383-415.

BLAIN Jean, «Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no 1, 1972, p.3-31.

COURVILLE Serge, «La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 24, no 62, 1980, p.193-223; no 63, p.385-428.

COURVILLE Serge, «Rente déclarée payée sur la censive de 90 arpents au recensement nominatif de 1831», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, no 70, 1983, p.43-61.

COURVILLE Serge, «Esquisse du développement villageois au Québec : le cas de l'aire seigneuriale entre 1760 et 1854», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, no 73-74, 1984, p.9-46.

COURVILLE Serge, «L'habitant canadien dans la première moitié du XIXe siècle : survie ou survivance?», *Recherches sociographiques*, vol. 27, no 2, 1986, p.177-193.

COURVILLE Serge, «Villages and Agriculture in the Seigneuries of Lower Canada: Conditions of a Comprehensive Study of Rural Quebec in the First Half of the Nineteenth Century», *Canadian Papers in Rural History*, V, 1986, p. 121-149.

COURVILLE Serge, «Un monde rural en mutation : le Bas-Canada dans la première moitié du XIXe siècle», *Histoire sociale/Social History*, vol. 20, no 40, 1987, p.237-258.

COURVILLE Serge, «Le marché des subsistances. L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 2, 1988, p.193-239.

COURVILLE Serge, ROBERT Jean-Claude et SÉGUIN Normand, «Population et espace rural au Bas-Canada : l'exemple de l'axe laurentien dans la première moitié du XIXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no 2, 1990, p.243-262.

COURVILLE Serge, ROBERT Jean-Claude et SÉGUIN Normand, «The Spread of Rural Industry in Lower Canada, 1831-1851», *Journal of the Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada*, nouvelle série, no 2, 1990, p.43-70.

DESSUREAULT Christian, «L'inventaire après décès et l'agriculture bas-canadienne», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, vol. 17, 1983, p.127-138.

DESSUREAULT Christian, «L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent: éléments pour une ré-interprétation», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no 3, 1987, p.373-407.

DESSUREAULT Christian, «Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 3, 1989, p.359-387.

JONES Robert Leslie, «French-Canadian Agriculture in the St.Lawrence Valley, 1815-1850», *AH*, 16, 1942, p.137-148.

JONES Robert Leslie, «Agriculture in Lower Canada, 1792-1815», *Canadian Historical Review*, Vol. 27, no 1, 1946, p.33-51.

LE GOFF Tim J.A., «The Agricultural Crisis in Lower Canada, 1802-1812: a Review of a controversy», *Canadian Historical Review*, vol. 55, no 1, 1974, p.1-31.

LE GOFF Tim J.A., «A Reply», *Canadian Historical Review*, vol. 56, no 2, 1975, p.162-168.

LEWIS Frank and MCINNIS R. Marvin, «The Efficiency of the French-Canadian Farmer in Nineteenth Century», *Journal of Economic History*, XL, no 3, 1980, p.497-514.

LINTEAU Paul-André et ROBERT Jean-Claude, «Un recensement et son recenseur : le cas de Montréal en 1825», *Archives*, vol 8, no 2, p.29-36.

MCINNIS R. Marvin, «A Reconsideration of the State of Agriculture in Lower Canada in the First Half of the Nineteenth Century», *Canadian Papers in Rural History*, vol. 3, 1982, p.9-49.

OUELLET Fernand et HAMELIN Jean, «La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837», *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 41, no 1, 1962, p.17-33.

PAQUET Gilles et WALLOT Jean-Pierre, «Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812 : éléments pour une réinterprétation», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no 2, 1972, p.185-237.

PAQUET Gilles et WALLOT Jean-Pierre, «Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIXe siècle : préliminaires à une analyse», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 2, 1976, p.163-163.

PAQUET Gilles et WALLOT Jean-Pierre, «Structures sociales et niveaux de richesse dans les campagnes du Québec : 1792-1812», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, vol. 17, 1983, p.25-44.

PAQUET Gilles et WALLOT Jean-Pierre, «Stratégie foncière de l'habitant : Québec (1790-1835)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no 4, 1986, p.551-581.

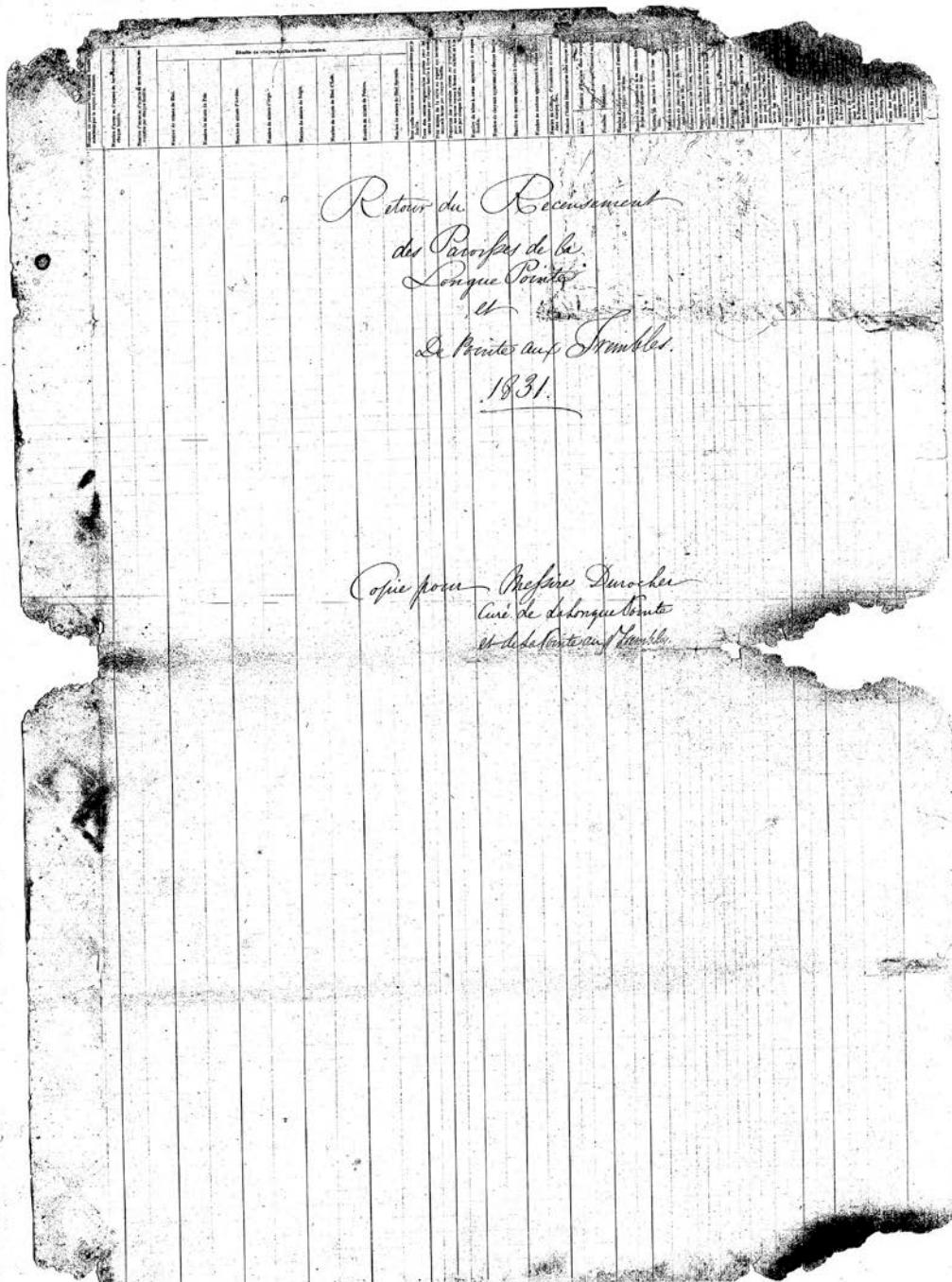
PARKER W. H., «A New Look at Unrest in Lower Canada in 1830's», *Canadian Historical Review*, Vol. 40, no 3, 1959, p.209-218.

PRONOVOIST Claude et ST-GEORGES Lise, «L'identification des marchands ruraux dans six paroisses de la plaine de Montréal, 1831 à 1861», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 2, 1988, p.241-251.

ROY Raymond et CHARBONNEAU Hubert, «Le contenu des registres paroissiaux canadiens du XVIIe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1, 1976, p.85-97.

**ANNEXE :**

*Retour du recensement des paroisses de la Longue-Pointe et de la Pointe-aux-Trembles 1831*







Carte des environs de Québec pour le Recensement de 1871, conformément aux dispositions et aux ordres d'un arrêté passé dans le premier mois des Ventes de la Province de Québec, intitulé "Arrêté pour constater la population des lieux Comités de cette Province et d'obtenir certaines informations statistiques y relatives".  
Date à Montréal le 28 juillet 1871. (83)

Mr. St. George Dupre

Méthode de chaque famille d'individus décrétée												
Nombre d'individus	Nombre d'individus en 1900	Nombre d'individus en 1910	Nombre d'individus en 1920	Nombre d'individus en 1930	Nombre d'individus en 1940	Nombre d'individus en 1950	Nombre d'individus en 1960	Nombre d'individus en 1970	Nombre d'individus en 1980	Nombre d'individus en 1990	Nombre d'individus en 2000	
16 101	400	130	300	300	300	300	300	300	300	300	300	
79 66	50	30	50	50	50	50	50	50	50	50	50	
85 10	30	18	30	30	30	30	30	30	30	30	30	
36 22	20	10	50	50	50	50	50	50	50	50	50	
20 19	30	80	6	80	4	80	4	1	1	4	2	
122 59	120	50	200	100	100	100	100	8	2	12	6	
14 74	84	34	100	100	100	100	100	6	2	5	3	
80 80	100	20	600	60	60	60	60	7	3	5	9	
76 76	50	10	60	30	30	30	30	5	2	16	4	
56 56	68	55	16	300	300	300	300	4	4	13	2	
51 45	20	12	7	12	7	12	7	1	1	1	1	
45 26	80	10	100	8	50	50	50	4	4	9	2	
70 20	118	18	100	4	50	50	50	1	1	10	6	
78 70	60	30	100	15	200	2	200	15	15	4	16	
60 60	100	30	150	1	160	1	160	1	1	9	5	
50 48	110	20	55	1	300	8	300	3	3	8	3	
52 24	96	17	100	4	60	10	60	1	1	1	6	
130 90	280	30	350	1	150	30	150	8	3	9	4	
52 24	25	26	150	10	60	10	60	9	5	9	8	
74 60	110	45	100	1	300	1	300	4	3	3	1	
50 50	70	27	150	1	50	1	50	7	5	12	13	
64 91	375	80	300	1	300	1	300	12	6	35	10	
80 70	180	45	200	1	30	1	30	12	4	12	4	
78 50	60	20	100	15	50	10	50	1	1	1	1	
20 18	30	15	40	1	150	1	150	1	1	1	3	
130 95	360	40	500	10	300	1	300	5	6	12	4	
30 32	10	75	1	18	1	18	1	1	1	1	1	
130 90	370	65	440	1	160	1	160	8	3	5	8	
60 15	45	12	50	1	150	1	150	4	2	3	3	
100 88	280	20	150	40	60	22	60	10	5	12	8	
165 111	340	50	300	1	8	2	8	7	5	14	6	
60 63	100	40	100	1	200	1	200	10	4	5	4	
70 35	111	30	250	1	250	10	250	9	2	18	3	
30 20	80	53	60	44	50	4	50	9	5	15	2	
225 209	680	100	500	200	200	1	200	8	4	22	0	
885 1908	4149	1697	5248	424	18	4720	112	770	125	377	189	
5293 3621	6449	2619	5243	2425	15	660	9940	93	573	150	492	567
8655 5529	16649	3715	16191	2929	15	678	24660	195	736	325	573	597









Le 1<sup>er</sup> juillet 1831, le R. G. pour la partie de l'Amérique aux Etats-Unis, conformément aux  
instructions faites par le Gouvernement, dans la première partie du Projet intitulé "Gouvernement  
des Etats-Unis d'Amérique", a été nommé à l'Amérique du Sud, pour l'assurer de l'information  
nécessaire à la rédaction de l'ordre du jour.

W. St. George Dupré  
mes Commissaires pour  
le Comté de Montréal

